

TRANSITION POUR UNE SORTIE DE CRISE POLITIQUE

LA SOCIÉTÉ CIVILE DIVISÉE !

Page 3

PRÉSIDENTIE
DE LA RÉPUBLIQUE
**FIN DE
FONCTIONS
POUR TROIS
CADRES**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3713 | Lundi 10 juin 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LUTTE CONTRE LA DROGUE

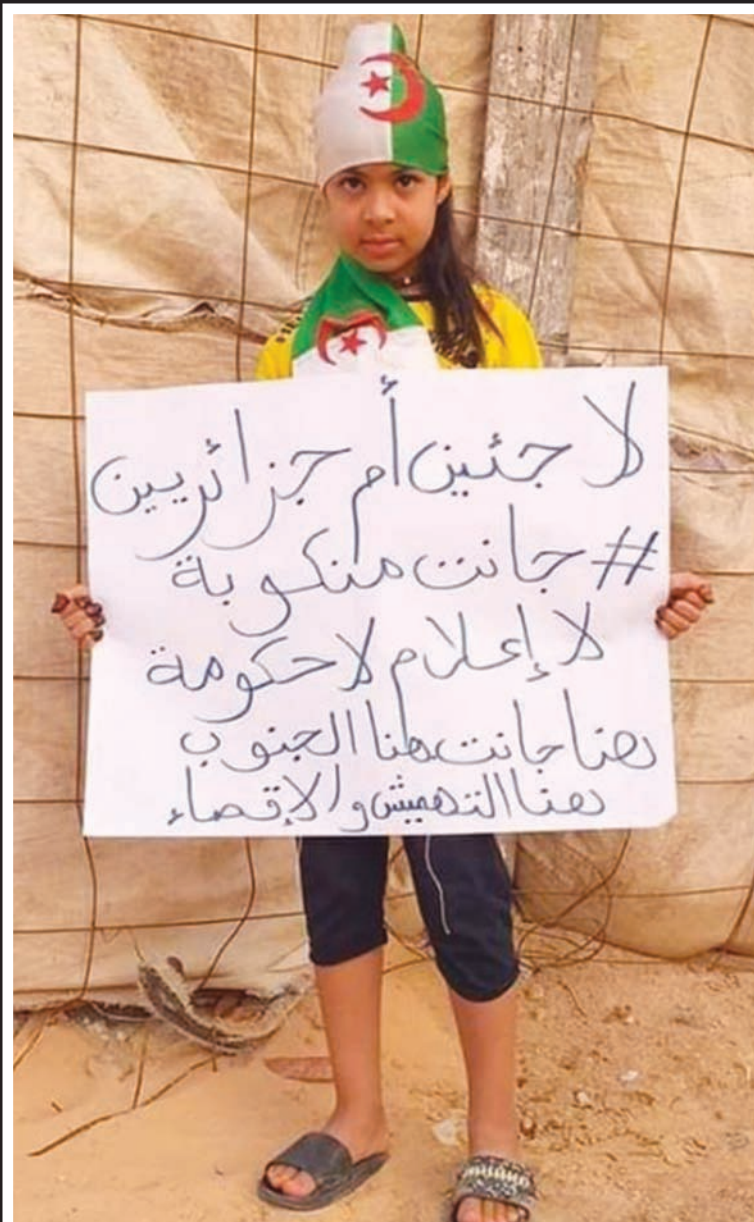
2 NEVEUX DE "ANTAR ZOUABRI" ARRÊTÉS

Page 4

INONDATIONS

ILLIZI LIVRÉE À ELLE MÊME

Page 5



AFFAIRE TAHKOUT

AADL2

120 PERSONNALITÉS DEVANT LA JUSTICE

Page 3

LES SOUSCRIPTEURS EN COLÈRE

Page 5



28

mille tonnes de viande rouge importées entre janvier et mai 2019.

40

mds DA retirés au bureau de poste mobile durant Ramadhan à Tipaza.

80

véhicules ravagés par un incendie à la Zone Palma de Constantine.

Terbiâa de Nedroma, un site incontournable

La ville de Nedroma, dans la wilaya de Tlemcen, réputée pour son cachet architectural particulier, ses ruelles étroites, ses maisons anciennes et son antique place "Terbiâa", est une destination de choix pour les touristes curieux de faire connaissance avec son histoire et son passé glorieux. Cette ville, célèbre pour sa "Terbiâa" à laquelle ses habitants sont associés "ouled terbiâa", est une place publique, appelée ainsi en raison de sa forme carrée et sa surface estimée à quelque 1.000 mètres carrés. Les anciens de la ville indiquent qu'elle a été appelée ainsi en raison de sa forme carrée et bordée de trottoirs sur lesquels des tapis étaient posés pour recevoir les notables de la ville, qui s'y rendaient pour savourer un café ou un thé. Aujourd'hui, cette place dispose de toutes les commodités de la vie quotidienne, dont des infrastructures religieuses, sociales et de divertissement. La place "Terbiâa", qui abritait jadis trois ou quatre cafés, n'a sauvé qu'un antique café, situé en face de la grande mosquée, qui se trouve au milieu de cette place. Dans cet établissement, on y prépare le café à l'ancienne, dans d'antiques cafetières métalliques que les



Nedromiens appellent "Djezoua" et dans laquelle le café est cuit en 3 fois jusqu'à en faire ressortir le goût si spécial et célèbre, très recherché par les clients, notamment les visiteurs qui viennent à la "Terbiâa" pour la première fois. Par le passé, la place était entourée de "mesriate", des clubs et de petites chambres.

Les soldes d'été fixés du 21 juillet au 31 août à Alger



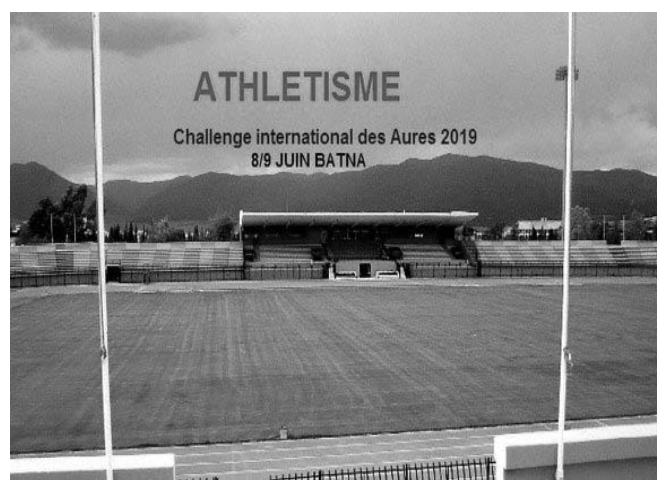
La saison des soldes d'été 2019 a été fixée pour la wilaya d'Alger du 21 juillet au 31 août 2019. La réception des demandes des commerçants pour ce genre de ventes réglementées (vente en soldes, promotionnelle et liquidation) se fait par voie électronique dans le but de faciliter les procédures administratives. Pour rappel, ces ventes en solde ne peuvent porter

que sur des biens acquis par l'agent économique depuis trois mois au minimum, à compter de la date de début de la période des soldes. Ainsi, l'opération de soldes au titre de la saison estivale 2019 démarrera également prochainement à travers l'ensemble des wilayas et se déroulera durant la période comprise entre les mois de juin, juillet, août et septembre de l'année en cours. Les dates de déroulement de ces soldes d'été applicables à chaque wilaya ont été fixées par arrêtés des walis concernés et ce, en application des dispositions du décret exécutif 06-215 du 18 janvier 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage. Les services du ministère du Commerce restent disponibles pour toute information ou demande d'explications en contactant la cellule d'écoute du ministère du Commerce à travers l'adresse électronique www.commerce.gov.dz

350 athlètes au challenge international des Aurès

Pas moins de 350 athlètes ont pris part samedi et dimanche derniers au challenge international des Aurès. Les épreuves de ce challenge se sont déroulées au complexe olympique du 1^{er}-Novembre-1954 de Batna. Le président de la Ligue d'athlétisme de Batna, Messaoud Khelil avait affirmé s'attendre à une compétition "relevée" aussi bien chez les seniors que chez les jeunes, soulignant que cette "édition enregistre la participation de plusieurs champions olympiques et africains". Au total 26 épreuves, dont 9 concours, étaient inscrits au programme de ce challenge parmi lesquels le 10.000 mètres marche, le 100 mètres, le 400 mètres, le 3.000 mètres steeple, le lancer du javelot de même que le triple saut. L'épreuve phare du challenge international des Aurès, le relais d'argent 5x800 mètres (3 garçons - 2 filles), était prévue en clôture de la compétition. La Ligue de wilaya d'athlétisme de Batna a mobilisé tous les moyens nécessaires pour la réussite de ce Challenge international des Aures.

Il est à noter que cette compétition, qui enregistre la participation d'athlètes nationaux et d'autres venus de Tunisie et du



Maroc, est organisée par la Fédération algérienne d'athlétisme en coordination avec la direction locale de la jeunesse et des sports.

NOUREDDINE BEDOUI

"J'ai appris avec une profonde affliction la nouvelle du décès du regretté Fouad Boughanem, qu'Allah ait son âme. (...) Devant le deuil qui vous frappe je vous présente mes condoléances les plus sincères priant Le Tout Puissant de lui accorder miséricorde et clémence, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'assister les siens."

D
i
x
i
t

Il remporte 344 millions de dollars grâce à un... biscuit chinois

Un retraité américain de 66 ans a remporté 344,6 millions de dollars grâce aux numéros inscrits sur le petit bout de papier contenu dans un biscuit de la chance de sa petite-fille.

Des numéros qui se trouvaient sur une bandelette de papier enfermée dans ce "biscuit de la chance" parfois offert dans certains restaurants asiatiques en fin de repas et qu'il faut casser en deux pour récupérer ce papier avec un horoscope et quelques chiffres. Il a tenté sa chance au Powerball et au Mega Millions et c'est le jackpot.

Il avait la possibilité de recevoir l'intégralité du gain en versements étalés sur trente ans ou de toucher immédiatement 223 millions de dollars.

Il crée la pizza aux... 154 fromages

Johnny di Francesco, qui tient un restaurant à Melbourne, a décidé de "révisiter" la très populaire pizza 4 fromages en ajoutant à celle-ci 150 variétés différentes. On retrouve évidemment la classique mozzarella ou le fromage de chèvre. Mais aussi de la raclette et du gorgonzola. Pour éviter l'indigestion, le pizzaiolo n'a cependant mis qu'un gramme de chaque type. De quoi lui permette de battre ce record pour le moins calorique. Et de vendre près de 800 de ces créations en cinq jours.

Mais le restaurateur n'en est pas à son premier coup d'essai. Au menu de son restaurant de Melbourne est déjà inscrite une pizza aux 99 fromages.

TRANSITION POUR UNE SORTIE DE CRISE POLITIQUE

La société civile divisée

Il fallait s'y attendre, la réunion de préparation de la Conférence nationale de la société civile, qui a eu lieu avant hier à Alger, s'est achevée sans accord, a-t-on appris des organisateurs.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Selon un des participants, *“les discussions autour d'une feuille de route consensuelle vont se poursuivre. La réunion est ouverte, nous allons nous rencontrer cette semaine”*, a affirmé Abdelouahab Fersaoui, président du RAJ, l'une des associations qui composent les trois dynamiques de la société civile, sans donner plus de détails. *“Le débat reste ouvert, pour trouver une solution consensuelle”*, se limite-t-il à dire.

Selon nos sources, les discussions, entre les deux grandes tendances de la société civile, ont buté sur la définition des mécanismes de la transition. *“Il y a deux groupes, chacun a avancé ses arguments, mais aucun n'a pu convaincre l'autre”*, explique un participant sous couvert de l'anonymat.

Le premier groupe prône une transition démocratique avec l'élection d'une assemblée constituante, et l'autre soutient la proposition du pouvoir d'aller directement et rapidement, vers une élection présidentielle. *“Il n'y a pas eu d'accord sur les mécanismes de la transition”*, constate un participant à la réunion qui s'est déroulée à huis clos. La réunion s'est terminée sans accord, mais elle reste ouverte pour trouver un consensus sur une feuille de route.



Meziane Meriane, coordinateur national du Snapeste, Said Salhi, vice-président de la LADDH et Abdelouahab Fersaoui, font leur compte rendu. Meziane Meriane : *“On a eu à discuter la feuille du consensus, mais je dirais qu'une erreur a été faite : la commission de rédaction n'a pas tenu compte des amendements proposés. Probablement, il va y avoir une autre lecture. La feuille de route sera refaite. On va y remédier, si ce n'est pas déjà fait. Il n'y a pas eu de désaccord. En revanche, nous avons assisté à un débat riche, nous avons discuté profondément de la situation politique, mais aussi des enjeux. Lorsque vous avez 71 associations et syndicats c'est très difficile d'arriver à un consensus véritable. Mais, la conférence n'a pas échoué. Je dirais qu'elle a été une réussite au regard de la qualité des débats qu'il y a eu. Il n'y aura pas de report de la conférence nationale du 15 juin. À 99%, elle va se tenir comme on l'a prévu”*. Pour Said Salhi de

la LADDH, *“l'avant projet de la feuille de route à été largement discuté et débattu en commission de travail regroupant les 3 dynamiques, à savoir notre Collectif, la Confédération des syndicats et le Forum civil. L'assistance a choisi de garder la réunion ouverte pour se donner plus de temps, en vue de consolider le consensus et rapprocher encore les points de vue autour de la transition, des institutions de transition et des contours de la nouvelle République en rupture avec le système”*. Et d'ajouter : *“Au terme de la réunion, le consensus n'est toujours pas dégagé, mais tous les participants se sont mis d'accord afin de poursuivre les discussions avant la conférence nationale, pour l'élaboration d'une feuille de route pour la transition démocratique et pacifique répondant aux aspirations du mouvement populaire. Il est question de consolider les points de convergences, et de rapprocher au maximum les divergences et les différents points de vue”*. Abdelouahab Fersaoui,

président du RAJ : *“La réunion de concertation entre les différentes dynamiques regroupant le collectif de la société civile pour la transition démocratique, le Forum civil pour le changement et la confédération des syndicats algériens est toujours ouverte, un débat franc et contradictoire, autour de la feuille de route que nous voulons consensuelle. Jusqu'à présent, le consensus n'est toujours pas dégagé, mais tous les participants se sont mis d'accord pour poursuivre les discussions, jusqu'à l'élaboration d'une feuille de route pour la transition démocratique et pacifique répondant aux aspirations du mouvement populaire. La mobilisation continue”*.

Le semi-échec de la réunion de ce samedi pourrait repousser la date de tenue de la Conférence nationale civile, qui est prévue le 15 juin.

L. B.

AFFAIRE TAHKOUT

120 personnalités devant la justice

Décidément, l'enquête ciblant le puissant homme d'affaires, Mahieddine Tahkout, dépasse celle d'Ali Haddad. Hier, le patron de TMC a été entendu par le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, dans des affaires liées aux marchés publics, du foncier et d'obtention d'indus avantages, notamment de l'ANDI, du transport universitaire et du transport urbain et suburbain. Mahieddine Tahkout ne comparait pas seul.

On a constaté d'emblée, la présence de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia. Une source judiciaire, sous couvert d'anonymat, a confié à ALG24 que pas moins de 120 personnes, dont d'anciens ministres, des walis encore en fonction, de hauts cadres des ministères des Transports et de



l'Industrie, ainsi que des responsables de l'ONOU (Office national des oeuvres universitaires), de l'ANDI (Agence nationale du développement de l'investissement) et de l'ETUSA, sont concernées. Parmi les hauts fonctionnaires concernés, notre source évoque, entre autres, Ahmed Ouyahia, Abdelghani Zaâlane,

l'actuel ministre du Tourisme Abdelkader Benmessaoud, les anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi et Abdeslam Bouchouareb, l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh, l'actuel wali de Saïda, l'actuel wali de Chlef, l'ex-wali de Skikda et le wali d'El-Bayadh, Mohamed Djamel Khanfar L'affaire de

Mahieddine Tahkout se divise en quatre grands dossiers, à savoir, les avantages de l'ANDI, le transport universitaire et l'ONOU, le foncier agricole et le transport urbain et suburbain avec l'ETUSA (entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger).

R. N.

CORRUPTION À ORAN

Le maire d'El-Kerma et un proche de Haddad sous mandat de dépôt

Comme rapporté hier par un site d'information électronique, le Président de l'APC d'El-Kerma, son épouse, deux élus, le Secrétaire général de l'APC, ainsi que des entrepreneurs ont été entendus par le juge d'instruction près le tribunal d'Arzew, dans la wilaya d'Oran.

Très tard dans la nuit de samedi, le juge d'instruction a décidé de placer sous mandat de dépôt, le maire d'El-Kerma ainsi qu'un proche de l'homme d'affaires Ali Haddad, a-t-on appris de source judiciaire. Ces derniers sont accusés de dilapidation de l'argent public, de contrats contraires à la législation en vigueur, et d'octroi d'indus avantages, notamment le foncier. Ce proche d'Ali Haddad dirige une entreprise locale dans la commune d'El-Kerma, il aurait bénéficié indûment de plusieurs avantages.

L'enquête a été menée par la BEF (Brigade économique et financière), relevant de la Sûreté de la wilaya d'Oran.

R. N.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Fin de fonctions pour trois cadres

La présidence de la République a annoncé, hier, qu'il a été mis fin aux fonctions de MM. Baghdadli Abdelmadjid et Kalafate Mohamed Mehdi, respectivement Directeur de l'administration générale et Directeur des cadres à la présidence de la République. Il a été également mis fin aux fonctions de Mme Temmimi Assia, en qualité de chargée de mission à la présidence de la République, précise un communiqué de la cette Institution

R. N.

APPEL AU DIALOGUE INCLUSIF

La position de l'opposition... immuable

Le FFS a réagi hier au discours prononcé jeudi par le chef de l'Etat intérimaire, Abdelkader Bensalah, estimant que "le maintien de l'élection présidentielle, comme unique option [...] ne fera que dissuader ceux qui se sont empressés de saluer ou à croire, à l'offre de dialogue d'un pouvoir autoritaire".

"Sans surprise, le dernier discours du chef de l'Etat illégitime a maintenu et réitéré les orientations stratégiques du pouvoir réel, incarné par le chef d'état-major de l'armée. En effet, il vient de rappeler l'attachement opiniâtre de ce pouvoir réel à la voie constitutionnelle, pourtant dépassée par les délais et les événements et maintes fois décriée et rejetée par le peuple algérien", a affirmé hier le FFS dans un communiqué.

Pour le FFS, le maintien de l'élection présidentielle "comme unique option politique du régime en place, assorti d'un pseudo dialogue à sens unique, ne fera que dissuader ceux qui se sont empressés de saluer ou à croire à l'offre de dialogue d'un pouvoir autoritaire". En outre, ce maintien "encouragera le peuple algérien à poursuivre son combat pacifique, jusqu'au départ définitif du régime autoritaire et liberticide, de ses symboles illégitimes et la disqualification de ses relais", estime le parti. "Le FFS met en garde les décideurs de ce pays, des retombées néfastes de leur entêtement face à la volonté populaire. Ils seront les seuls responsables devant le peuple et devant l'Histoire, par leur refus de se conformer aux exigences de la révolution populaire et aux impératifs politiques de l'heure", soutient le FFS, qui interpelle une nouvelle fois "l'état-major de l'armée, le pouvoir réel, à prendre ses responsabilités historiques face à tout dérapage pouvant mettre en péril l'unité du peuple et la stabilité du pays".

Enfin, le FFS réaffirme son refus de participer au dialogue prôné par le pouvoir. "En l'absence de toute volonté politique concrète pour un règlement de la crise devant se traduire au préalable, par des mesures de détentes et d'apaisement tel que le départ du système et de ses représentants, la libération de tous les détenus d'opinion, l'ouverture des champs politique et médiatique, ainsi que d'autres mesures énoncées dans notre initiative politique pour l'avènement de la deuxième République, le FFS réitère son refus de participer au pseudo dialogue proposé et contrôlé par le système", conclut le parti.

Abdallah Djaballah charge Bensalah

De son côté Abdallah Djaballah, président du parti El Adala, critique la prolongation du mandat "provisoire" d'Abdelkader Bensalah à la tête de l'Etat.

"Le chef d'Etat illégitime s'est appuyé sur une fetwa du Conseil constitutionnel datée



du 2 juin 2019, sans prendre en considération sa situation de président illégitime. Le peuple l'accepte-t-il ou le refuse-t-il ?", s'interroge le leader d'El Adala.

"Cette décision est nulle et non avenue. Le chef d'Etat actuel n'a pas de légitimité. Il est refusé par le peuple qui, dans les marches, lui demande de quitter le pouvoir et d'abandonner la responsabilité. Le devoir constitutionnel et moral lui impose d'accepter cette demande et de quitter le pouvoir", ajoute-t-il dans une analyse publiée sur la page Facebook du parti.

Abdallah Djaballah rappelle, que Bensalah a pris le pouvoir en application de l'article 102 de la Constitution après la démission d'Abdelaziz Bouteflika, le 2 avril dernier. "Nous avons dit que cet article était inapplicable pour la situation que vit le pays. L'appliquer équivaut à une agression contre la souveraineté du peuple consacrée dans les articles 7, 8 et 12 de la Constitution, et une manière d'ignorer les revendications populaires", souligne-t-il.

Abdallah Djaballah rappelle l'échec des consultations politiques auxquelles a appelé le chef d'Etat provisoire le 22 avril, et l'annulation de l'élection présidentielle du 4 juillet 2019.

"Pourquoi persiste-t-il alors, à rester au pouvoir ? Est-il de l'intérêt du peuple et de la Patrie de persister dans l'erreur et de reproduire l'échec ? La fetwa du Conseil constitutionnel est politique et n'a pas de légitimité constitutionnelle. Le Conseil

constitutionnel n'a pas indiqué la base sur laquelle il s'est appuyé, pour rendre cette fetwa, mais celui qui lit bien la Constitution découvre que le fondement est l'article 103.

Cet article est également inapplicable (...) L'article 103 s'applique lorsque l'un des candidats est dans l'impossibilité de poursuivre la compétition, pour cause de décès ou d'empêchement légal entre deux tours, dans une situation de stabilité. Sommes-nous dans cette situation actuellement ?", s'interroge-t-il.

Pour Abdallah Djaballah, le chef de l'Etat actuel n'est pas reconnu et la situation du pays n'est pas stable. "Le peuple est sorti dans la rue et dans les places, exigeant qu'ils partent tous, et a décidé à reconquérir sa souveraineté et à retracer un avenir à son pays, loin de toute tutelle. Il est dans la situation d'une Révolution pacifique, sans commune mesure dans l'Histoire de l'Algérie.

Les élections sous l'autorité de ceux qui sont au pouvoir sont refusées, aucun candidat n'a pu se présenter. Comment alors mettre en application l'article 103 ? Il n'y a aucune ressemblance entre les deux situations et, donc, la référence à ce texte est infondée. La fetwa du Conseil constitutionnel est nulle et ne peut pas être un fondement, pour se maintenir au pouvoir. Rester au pouvoir est une trahison et un complot contre le peuple. Il ne reste au chef de l'Etat, qu'à quitter son poste et à

l'Institution militaire à l'aider à partir et à concrétiser les revendications populaires relatives à la prise de pouvoir par des personnalités civiles, respectées par le peuple, capables de préparer un bon retour au processus électoral", propose le président d'El Adala.

La réaction de la société civile

En marge de la réunion du Collectif des dynamiques de la société civile à Alger ce samedi, Messaoud Boudiba, président du Cnapest et membre du Collectif, a réagi à l'appel au dialogue lancé par Bensalah jeudi. Il a affirmé que le chef de l'Etat par intérim est "une partie du système tyrannique et corrompu, que nous avons vécu pendant des années".

"L'appel de M. Bensalah au dialogue est une mise en échec en lui-même, car cette partie (Bensalah) manque de légitimité et on ne peut réussir un dialogue avec des parties illégitimes et rejetées par le peuple", a poursuivi le syndicaliste, au micro de TSA.

Le Cnapest est, selon son président "en accord avec les revendications du mouvement populaire pacifique, et avec une revendication fondamentale du peuple algérien qui est la transition démocratique pour une Algérie nouvelle et avec des figures qui jouissent de l'adhésion populaire", a ajouté M. Boudiba.

R. R.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

2 des neveux du terroriste "Antar Zouabri" arrêtés

Deux des neveux du terroriste abattu "Antar Zouabri" ont été arrêtés par la Gendarmerie nationale en possession de 36 kg de kif dans une opération de lutte contre le trafic de drogue, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Il s'agit en l'occurrence des nommés "Zouabri Mohamed Amine" et "Zouabri Sif Eddine", fils du terroriste abattu "Zouabri Ali" frère du terroriste criminel abattu "Antar Zouabri", a précisé la même source. Les deux criminels ont été arrêtés "en possession de (36) kilogrammes de kif traité suite à une opération d'investigation et d'assaut, des éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie natio-

nale de Sidi-Moussa, wilaya d'Alger", a expliqué le MDN. Cette opération s'est, également, soldée par la saisie d'un véhicule touristique et de cinq téléphones portables. Par ailleurs, plus de 67 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Oran et à Tlemcen par des Gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "des gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Oran et Tlemcen (2eRM), 67,115 kilogrammes de kif traité et 3,7 grammes de cocaïne et ont arrêté quatre (04) narcotrafiquants", a précisé la même source.

A Ouargla et Béchar, les gardes-côtes et les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 8.000 paquets de cigarettes et 2.400 litres de carburant destinés à la contrebande. Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté samedi à Bordj-Badji-Mokhtar et In-Guezzam, douze orpailleurs et saisi trois camions, un détecteur de métaux, cinq groupes électrogènes, quatre marteaux-piqueurs et 900 grammes de TNT, tandis qu'un détachement de l'ANP et des éléments de Garde-frontières ont appréhendé, 26 immigrants clandestins de différentes nationalités, à Tlemcen et In-Salah.

R. N.

UNE SIT-IN PRÉVU JEUDI PROCHAIN

Les souscripteurs AADL 2 montent au créneau

Les souscripteurs au programme AADL 2 comptent, encore une fois, organiser un sit-in de protestation devant le siège de l'AADL. Ils dénoncent l'énorme retard enregistré pour la livraison de leurs logements alors qu'ils se sont acquittés intégralement des paiements dus.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le feuillet de l'AADL continue avec, cette fois-ci, une démonstration de force des souscripteurs. Selon un communiqué rendu public d'un groupe de ces souscripteurs basé à Alger, il est question "de remettre au DG de l'AADL toute la liste des postulants au programme AADL 2 ayant subi un énorme retard dans la livraison de leurs logements alors que le



paiement des 2 tranches a été effectué depuis des mois". Ces derniers ne comprennent pas "pourquoi ils n'ont pas le droit de consulter les sites d'habitations alors que la clause des contrats le permet". En effet, ils sont des centaines de postulants à "exiger des réponses sans tarder à leurs recours qui ont été ignorés" ajoute le

communiqué. Les protestataires refusent d'habiter "dans des sites en dehors de la capitale et dans des endroits isolés des zones urbaines", ce qui a été le cas dernièrement où certains familles ont été affectés dans des sites près de Blida. Dans la même veine, ils déplorent "les erreurs dans l'enregistrement dans les listes où d'autres

bénéficiaires qui ont déposé récemment leurs dossiers se voient attribuer leurs logements". Une telle cacophonie a été dénoncée à maintes reprises face aux promesses des autorités qui n'ont pas été tenues jusque-là. La remise des clés qui devait se faire au cours de ce mois n'a pas eu lieu selon plusieurs postulants de la wilaya d'Alger alors que le ministre lui-même avait promis de régler les quotas en retard depuis mai dernier. Ils n'ont d'ailleurs pas obtenu les convocations qui devaient leur renseigner sur le site à habiter et la remise des clés. Certains, munis d'attestations d'attribution, ne comprennent pas pourquoi ils n'ont pas été bénéficiaires depuis l'année 2018. Pour ceux exclus des premières listes, la direction générale de l'AADL avait également promis de leur consacrer un programme spécial d'attribution des logements à travers les réponses aux recours. Mais cela a été, jusque-là, sans suite.

F. A.

COUP D'ENVOI DE L'EXAMEN DU BEM

4.000 détenus passeront les épreuves

PAR IDIR AMMOUR

Les épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) ont débuté hier matin (dimanche) à travers l'ensemble du territoire national. En effet, après l'examen d'entrée en 1^{re} année moyenne, dont les épreuves se sont déroulées le 29 mai dernier, c'est au tour des élèves des classes de 4^e année moyenne d'être à l'épreuve du 9 au 11 juin des épreuves devant sanctionner le fin de cycle moyen. Selon le calendrier des épreuves, les quelque 631.395 candidats, concourront pendant trois jours dans onze matières outre la langue amazighe. Le premier jour, en matinée, les candidats passeront les épreuves de langue arabe suivies de celles de sciences physiques et de technologie. Dans l'après-midi, les élèves subiront les épreuves d'éducation islamique et d'éducation civique. Les épreuves de mathématiques et d'anglais sont programmées pour le deuxième jour, lundi matin, tandis que les examens d'histoire et

de géographie auront lieu dans l'après-midi. Pour mardi, troisième et dernier jour, les candidats passeront, le matin, les épreuves de français et de sciences naturelles. Les postulants, concernés par la langue amazighe, subiront l'épreuve dans l'après-midi. La correction des épreuves commencera quatre jours après la fin de l'examen et les résultats seront annoncés le 1^{er} juillet. A noter qu'en même temps que les enfants des centres d'enseignement, 4.000 détenus des établissements pénitentiaires participeront également à cet examen. Comme assuré récemment par la tutelle, toutes les dispositions ont été prises pour que ce rendez-vous soit une réussite totale. Sur le plan organisationnel, les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement ont été mobilisés. Outre le personnel du secteur de l'Éducation, les éléments de la DGSN et de la Gendarmerie nationale ont élaboré un plan de sécurité spécial pour ces examens en mobilisant les moyens humains

et matériels pour le bon déroulement des épreuves. La Protection civile est également mobilisée pour la circonstance avec ses services techniques qui ont effectué des visites au niveau de l'ensemble des établissements scolaires désignés pour accueillir les épreuves afin de veiller à la conformité des normes de sécurité et garantir la protection des utilisateurs. Il est utile de savoir que pour être lauréat à cet examen il suffit d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Une chance de rachat est octroyée à ceux ayant bien travaillé durant l'année, mais qui, pour une raison ou une autre, ont échoué aux épreuves. Dans ce cas, la moyenne des trois trimestres sera prise en compte avec celle obtenue à l'examen national du BEM pour obtenir la moyenne de 10/20. Notons que le taux de réussite à l'examen du brevet de l'enseignement moyen (BEM) 2018 avait atteint 56,88 %.

I. A.

INONDATIONS

Illizi livrée à elle-même

La wilaya d'Illizi connaît, depuis plusieurs jours des inondations importantes ayant causé d'importants dégâts matériels et perturbant l'alimentation en eau et en électricité ainsi que la circulation routière.

La région du sud du pays, en pleine saison des pluies, a vu nombre de ses cours d'eau entrer en crue à cause des fortes précipitations enregistrées depuis le début juin. Le chef-lieu de wilaya et la ville de Djanet ont été particulièrement touchés et des dégâts sur des habitations, des infrastructures, notamment des routes, y ont été enregistrés. Les agriculteurs et éleveurs de la région ont déploré des dégâts ayant touché leurs cultures et troupeaux.

L'Armée et la Protection civile ont dû intervenir dès les premiers jours des inondations, souvent pour évacuer des citoyens encerclés par les eaux ou acheminer des vivres à d'autres.

La montée soudaine des eaux dans cer-

taines régions a surpris des citoyens qui ont dû être secourus par la Protection civile et l'armée. Le vendredi 7 juin, des bédouins nomades coincés par les eaux à Oued Takhemalt ont dû être évacués par un hélicoptère de l'armée.

Sur les réseaux sociaux, les citoyens de la région dénoncent le manque de moyens disponibles pour porter secours aux victimes des inondations et rétablir une situation normale dans la ville de Djanet et ses alentours. Le manque de couverture médiatique des inondations a également été pointé du doigt par les habitants de la wilaya.

Une fillette de 26 mois emportée par les eaux

Les intempéries ayant frappé la ville de Djanet, en plus de provoquer de nombreux dégâts matériels, ont causé la mort d'une fillette de 26 mois, selon la Protection

civile. Les pluies ont en effet causé des pertes considérables. Mais pour le moment on ne peut mesurer l'ampleur des dégâts puisqu'aucun bilan officiel n'est communiqué par les services concernés.

Ce que l'on sait, par contre, de source sûre, c'est qu'une fillette de 26 mois a été emportée, samedi, par les eaux. Son corps a été repêché à la cité Bousnah, a indiqué Abdelkader Sahnoun de la Protection civile de la ville d'Illizi.

Dans une déclaration à chaîne 3 de la Radio nationale, M. Sahnoun révèle que la Protection civile a enregistré "89 opérations d'interventions" ayant permis de porter secours à des écoliers, à des bergers encerclés par les eaux et permis aussi de dégager des véhicules pris de court par les crues des oueds.

R. N.

TRANSPORT MARITIME

Reprise de la liaison Alger-Tamentefoust

La ligne de transport urbain maritime Alger-Tamentefoust reprendra jeudi prochain, a indiqué hier l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) dans un communiqué. Le communiqué précise que le programme des départs porte sur quatre départs quotidiens à partir d'Alger et quatre autres à partir de Tamentefoust.

Dans le détail, les dessertes du port d'Alger se feront à 9h et 11h, le matin, et 14h et 16h, l'après-midi. Au retour depuis Tamentefoust, les horaires sont fixés à 10h, 12h, 15h et 17h.

S'agissant des tarifs, l'ENTMV les a fixés à 200 DA pour les adultes et 100 DA pour les enfants de moins de 12 ans.

Il est à rappeler que cette ligne maritime a été inaugurée en juillet 2018, à partir de la pêcherie d'Alger. La traversée d'une durée de près de 30 minutes, atteint une vitesse pouvant aller jusqu'à 42 km/h. Enfin, il faut savoir que d'une capacité totale de 206 passagers, le bateau affecté à la desserte, le Badji-Mokhtar-II, climatisé et doté de la connexion internet wifi, permet de contribuer à désengorger les routes d'Alger et d'offrir aux voyageurs un service alternatif plus confortable et plus agréable sur le plan touristique.

R. N.

MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX

L'ALGERIE PEUT DESORMAIS Y ACCEDER

Une dizaine d'entreprises privées ont déposé, en 2019, des lettres d'intention pour entrer en Bourse, qui suscite désormais un engouement auprès des PME.

PAR RAYAN NASSIM

C'est ce qu'a indiqué hier le président de la Commission de surveillance en opérations de Bourse (Cosob), Abdelhakim Berrah. Il s'agit de neuf (9) Petites et moyennes entreprises (PME) et d'une (1) grande entreprise, "Almag", qui est spécialisée dans la production de la margarine et ses dérivés, a expliqué M. Berrah dans un entretien accordé à l'APS. Les PME postulantes sont la société "S-five", activant dans le traitement des eaux usées, "Nopal Algérie" (cosmétiques), "UFMATP" (matériel de travaux publics), "ALG" (agroalimentaire) et "Casbah" (vinaigrerie). Les dossiers de quatre autres sociétés sont encore "au stade de maturation", selon M. Berrah. Cependant, ces PME, qui disposent d'une comptabilité conforme, souffrent d'une incapacité, de par leur petite taille, à répondre aux besoins du marché, ainsi que d'un manque de financement.

L'entrée en Bourse, en décembre 2018, de la première PME "AOM Invest", avait suscité un intérêt pour ce marché chez d'autres entreprises de cette catégorie.

Cet "engouement" a été également encouragé par l'effort de communication et de sensibilisation déployé par la SGBV et la Cosob auprès des PME et des chambres de commerce. S'agissant des conditions d'entrer en Bourse, M. Berrah a précisé qu'il s'agit notamment de se transformer en SPA (Société par actions) pour pouvoir ouvrir son capital à 10 % au minimum, répartis sur trois investisseurs institutionnels ou 50 actionnaires personnes physiques (grand public),

Les publiques doivent donner l'exemple

La société postulante doit surtout, a-t-il dit, faire preuve de "discipline" dans la gestion. Par conséquent, elle doit être transparente, en fournissant, à son entrée, toute l'information sur son historique et sa situation financière et en divulguant régulièrement, une fois cotée, ses résultats ou tout événement susceptible d'intéresser ses actionnaires. Cependant, malgré l'engouement de certaines sociétés privées, le «désintérêt» des entreprises pour le marché boursier reste "très marqué", a-t-il déploré. Selon M. Berrah, sur quelque 3 millions de sociétés actives en Algérie,



dont 700.000 PME, la Bourse d'Alger, après plus de 20 ans d'existence, ne compte que six entreprises: Saidal, El Aurassi (publiques), Alliance Assurances, NCA Rouiba, Biopharm et AOM Invest (privées), avec une capitalisation boursière autour de 45 milliards DA seulement. Même si les origines de ce désintérêt sont diverses, M. Berrah estime que «l'absence de grandes entreprises publiques de ce marché en constitue l'origine principale». A trois reprises, l'Etat a fixé des listes d'entreprises publiques à introduire en Bourse. Et à chaque fois, "du fait de

l'embellie financière, pour changement de cap ou pour d'autres considérations, l'Etat faisait marche arrière", a-t-il regretté.

Sur les facteurs ayant conduit à "l'échec" de la démarche d'introduction des entreprises publiques en bourse, M. Berrah évoque, outre les surliquidités financières enregistrées ces dernières années, l'option du partenariat public-privé, annoncée avant d'être abandonnée à son tour. "Peut-être aussi que les gestionnaires publics n'ont pas bien compris le rôle de la Bourse", a estimé le président de la Cosob.

R. N.

CET D'ALGER OUEST

Nécessité de remédier aux risques sanitaires

Des citoyens résidant quelques communes de l'Est de la wilaya de Tipaza ont organisé, avant-hier, un sit-in de protestation pour exiger l'intervention du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables pour mettre un terme aux "risques sanitaires et à la pollution de l'environnement" causés par le Centre d'enfouissement technique (CET) d'Alger Ouest, a-t-on constaté. Répondant à des appels diffusés récemment sur les réseaux sociaux, les protestataires ont scandé des slogans et levé des banderoles, dénonçant la création du CET d'Alger ouest, implanté sur le territoire de la commune de Zeralda, non loin de la commune de Douaouda, à l'extrême est de la wilaya de Tipaza, et ce, "sans prendre en compte les risques sanitaires pouvant en découler", ont-ils indiqué. Les odeurs émanant du CET d'Alger ouest "sont devenues insupportables et causent plusieurs maladies respira-

toires chez les enfants", se sont plaints les protestataires qui ont déploré le cadre de vie dans la région de Douaouda, de Fouka Marine et de Douaouda Marine, lequel "s'est dégradé sensiblement", depuis la création du centre en question. Ce sit-in de protestation intervient après la non-satisfaction des revendications soumises, sous forme de plateforme, par les citoyens de ces communes au ministère de tutelle, a-t-on appris auprès des protestataires. La plateforme de revendications met l'accent sur la situation du CET qui traite des quantités de déchets supérieures à sa capacité, outre le non respect de l'étape de tri par l'ensemble des camions. La même plateforme a dénoncé, en outre, des activités qualifiées d'illégales, notamment "le déversement des déchets dans l'oued de Mazafra", avant d'appeler à "mettre fin à l'émanation des odeurs nauséabondes" tout en s'engageant à ne plus déver-

ser les liquides et résidus de déchets dans cet oued et d'informer les citoyens des résultats d'analyses effectuées sur les échantillons d'oued Mazafran et de la plage du colonel Abbas. Cette plateforme appelle l'administration de l'Etablissement de gestion du centre d'enfouissement technique des déchets à s'engager "à ne pas élargir le centre au détriment des espaces forestiers" et "à contribuer aux campagnes de volontariat organisées par les associations des communes de l'est de Tipaza. Pour sa part, l'administration de cet établissement a apporté un démenti concernant le recours à des activités préjudiciables à l'environnement à l'instar de "l'incinération et le déversement des liquides ou de déchets dans l'oued Mazafran", rappelant que les tâches de l'établissement consistent en "le traitement et la valorisation des déchets confor-

mément aux normes légales et techniques en vigueur". L'établissement a dit "utiliser des produits composés de substances naturelles pour le traitement quotidien et périodique des odeurs au niveau de toutes ses unités", mettant à la disposition des citoyens ses numéros de téléphone pour "soulever leurs préoccupations et signaler toute violation", d'autant que le centre "mobilise des équipes techniques pour effectuer des tournées périodiques dans les zones adjacentes à l'établissement en vue de s'assurer de l'absence d'odeurs et prendre les mesures adéquates". Ledit établissement a affirmé également disposer de deux stations de traitement des déchets, la capacité de la première étant de 80 mètres cubes/jour et la deuxième de 120 mètres cubes/jour fonctionnant 24/24h, selon les normes légales de traitement des eaux traitées.

R. N.

REFUS DE VISA SCHENGEN EN AFRIQUE

L'Algérie enregistre le nombre le plus élevé

L'Algérie est le pays africain qui a enregistré le plus grand nombre de refus de demandes de visa uniformes Schengen par les consulats en 2018, selon les données de la Commission européenne. Les chiffres de la Commission pour les visas Schengen en 2018 révèlent qu'en Afrique, l'Algérie arrive en tête en termes du nombre de demandes déposées auprès des consulats (713.255), mais également en termes du nombre de refus (324.291). Le taux de refus, qui s'élève à 45,5 % pour l'Algérie, n'est pourtant pas le plus élevé sur le continent. C'est le Nigéria qui enregistre le taux de refus le plus élevé en 2018, avoisinant les 50 %, pour un total de 88.587 demandes déposées – un nombre bien moins

important que celui enregistré en Algérie.

En termes de taux de refus, l'Algérie se classe quatrième après le Nigéria, la Guinée et la République démocratique du Congo, toujours selon les chiffres de la Commission.

En termes du nombre de visas délivrés, c'est le Maroc qui arrive en tête avec 528.639 visas uniformes délivrés l'année dernière, pour un total de 662.585 demandes. En Tunisie, 186.250 visas uniformes ont été délivrés en 2018, pour 234.452 demandes. Les deux pays enregistrent donc des taux de refus pratiquement identiques de 18 % et 18,2 % respectivement.

Nombre de demandes déposées	Nombre de visas délivrés	Nombre de demandes refusées	Taux de refus
1. Algérie	1. Maroc	2. Maroc	1. Nigéria
2. Maroc	2. Algérie	2. Maroc	2. Guinée
3. Tunisie	3. Afrique du Sud	3. Nigéria	3. République Démocratique du Congo
4. Afrique du Sud	4. Tunisie	4. Tunisie	4. Algérie
5. Egypte	5. Egypte	5. Egypte	5. Ghana

*Selon les données de la Commission européenne pour les demandes de visas uniformes déposées en 2018 auprès des consulats des pays membres de l'espace Schengen

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE "ANUGA 2019" DE COLOGNE

L'Algérie pour un partenariat gagnant-gagnant

Pour sa 35^e édition, l'Anuga 2019 enregistrera la participation de 7.400 exposants en provenance de 110 pays et prévoit l'affluence de plus de 165.000 visiteurs professionnels issus du monde entier.

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques algériens à prendre part à cette manifestation économique et commerciale que le ministère du Commerce organise au profit des exposants afin de faire connaître leurs produits et promouvoir le made in Algeria. La participation de l'Algérie à la 35^e édition du Salon international de l'agroalimentaire Anuga 2019, qui aura lieu du 5 au 9 octobre 2019 à Cologne (Allemagne), vise, notamment, à permettre aux exportateurs de dénicher des formes de partenariat gagnant-gagnant avec des entreprises étrangères et décrocher ainsi des contrats de commercialisation et d'échanges. Cet événement est organisé



par le ministère du Commerce dans le cadre de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2019.

"Tous les deux ans, ce Salon de référence mondiale dédié aux aliments et boissons donne rendez-vous pour les producteurs en quête d'acheteurs, de clients potentiels et de partenaires allemands et internationaux, constituant ainsi une vitrine unique de l'offre mondiale agroalimentaire et une véritable plateforme d'innovation, d'échanges et de négociations pour accéder à un marché qui recèle de grandes opportunités commerciales, très ouvert aux produits innovés et compétitifs", soulignent les responsables de l'Algex.

Sur un espace d'exposition de 284.000 m², dix salons spécialisés répartis par

nature de produit sont organisés tels que les produits d'épicerie fine, de gourmet et des denrées alimentaires de base, produits surgelés, viande, charcuterie et volaille, produits frais, poissons, fruits et légumes, produits de la boulangerie, mais également le pain et la pâtisserie, les boissons, produits bio, le café et le thé.

Pour sa 35^e édition, ce Salon enregistrera la participation de 7.400 exposants en provenance de 110 pays et prévoit l'affluence de plus de 165.000 visiteurs professionnels du monde entier.

Les frais de participation des exposants algériens, incluant la location des stands et l'acheminement des marchandises sont pris en charge à hauteur de 80% par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE). Les échanges commerciaux

entre l'Algérie et l'Allemagne se sont élevés à 3,21 milliards dollars en 2017, avec un énorme déficit en défaveur de l'Algérie. Actuellement, plus de 200 entreprises allemandes activant dans différents secteurs sont implantées en Algérie, sachant qu'une commission économique mixte algéro-allemande a été créée à la fin 2010. Plusieurs filières industrielles intéressent les entreprises allemandes, dont particulièrement l'industrie mécanique, la sous-traitance automobile, l'énergie renouvelable et l'industrie pharmaceutique.

Cependant, sur le plan du commerce extérieur entre les deux pays, il est constaté un gros déséquilibre en défaveur de l'Algérie. Sur l'année 2017, l'Allemagne s'est classée comme quatrième fournisseur de l'Algérie avec un montant de 3,21 milliards de dollars d'importations algériennes alors que les exportations algériennes n'ont pas dépassé les 100 millions de dollars, selon les statistiques officielles.

Les importations algériennes auprès de ce pays de l'Union européenne et de l'espace Schengen sont constituées, notamment, de biens d'équipements industriels et de biens de consommation, tandis que les exportations algériennes sont dominées par les hydrocarbures (pétrole et gaz) et les demi-produits.

A. A.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Les spécifications techniques des matières grasses fixées au JO

Les spécifications techniques des matières alimentaires grasses (la margarine, produits assimilés et des mélanges tartina- bles) ont été fixées par un arrêté interministériel publié au Journal officiel n° 33. Les dispositions de cet arrêté interministériel, qui s'appliquent aux produits gras contenant au minimum 10% et au maximum 90% de matière grasse, destinés essentiellement à être tartinés, entrent en vigueur une année après sa publication au Journal officiel.

Selon cet arrêté interministériel (ministères du Commerce, de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, de la Santé et de la Population et de la Réforme hospitalière), les matières grasses sont toutes des denrées alimentaires composées

de glycérides d'acides gras. Elles englobent les graisses et les huiles comestibles d'origine végétale, laitière ou marine. Elles englobent également les matières grasses qui ont été soumises à des procédés de modification physiques ou chimiques, y compris le raffinage, le fractionnement, l'interstérification ou l'hydrogénation

A celles- là s'ajoutent la margarine et les produits assimilés : produits qui se présentent sous forme d'émulsions solides ou fluides, composés principalement d'eau, de matières grasses, dont la teneur en matière grasse laitière ne doit pas excéder 3 % de la teneur totale en matières grasses et la teneur en acides gras ne doit pas excéder 2% de la teneur totale en matières grasses. Selon le même arrêté interministériel, la

margarine, les produits assimilés et les mélanges tartinables ne doivent présenter aucun risque pour la santé du consommateur. Tous ces produits doivent également répondre aux exigences prévues par la réglementation en vigueur, notamment celles relatives aux additifs alimentaires, aux contaminants, aux spécifications microbiologiques, aux objets et aux matériaux destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires et à l'hygiène et à la salubrité lors du processus de mise à la consommation humaine des denrées alimentaires, selon le même texte réglementaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, peuvent-être ajoutées aux produits objet de cet arrêté, d'autres substances telles les vitamines (vitamine A et

ses esters, vitamine D, vitamine E et ses esters), le chlorure de sodium (sel de qualité alimentaire), les sucres, les protéines comestibles, appropriées ainsi que d'autres ingrédients appropriés, y compris les minéraux.

Outre les mentions obligatoires prévues par la réglementation en vigueur relative à l'information du consommateur, l'étiquetage de la margarine, des produits assimilés et des mélanges tartinables préemballés doit comporter la dénomination de vente, selon le cas, la quantité des matières grasses entrant dans la composition du produit, la quantité de matière grasse laitière, par rapport au poids total, quand celle-ci est présente, et la quantité de sel de qualité alimentaire utilisée.

R. E.

COURS DU PÉTROLE

Le panier de l'Opep à 60,88 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a reculé à 60,88 dollars le baril, contre 61,04 dollars mercredi dernier, a indiqué l'Opep sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Les cours de l'or noir ont terminé la semaine en hausse en attendant une réunion de l'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a fini à 63,29 dollars à Londres, en hausse de 1,62 dollar par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril de WTI pour le contrat de juillet a gagné 1,40 dollar à 53,99 dollars.

Une réunion ministérielle de l'Organisation et ses partenaires est attendue pour les prochaines semaines à Vienne (Autriche), et devra porter sur les mesures à prendre pour le second semestre de 2019. Jeudi, le ministre de l'Energie de l'Arabie saoudite et celui de la Russie se sont rencontrés en tête-à-tête et ont fait part de leur confiance. *"Nous avons eu une très bonne rencontre",* a assuré Alexandre Novak, cité par l'agence RIA Novosti en marge du Forum de Saint-Petersbourg. *"Nous nous sommes mis d'accord pour adopter des*

mesures communes et coordonnées que nous allons proposer aux autres pays signataires", a-t-il ajouté.

Le ministre saoudien Khaled al-Faleh a affirmé être *"sûr"* que l'accord serait renouvelé, tandis que M. Novak a affirmé qu'il était *"nécessaire d'observer le marché avant de décider de renouveler ou de réduire les baisses de production",* selon des propos rapportés par l'agence Bloomberg.

L'Opep et ses dix autres partenaires non membre de l'organisation, la Russie à leur tête, se sont accordés depuis 2016 à réduire leur quotas afin de réguler les prix du pétrole dans le monde en maintenant un équilibre du marché notamment entre l'offre et la demande.

En décembre 2018, ils avaient convenu d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1er

janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) a réaffirmé suite à sa 14^e réunion tenue en mai en Arabie saoudite son engagement à réaliser un marché équilibré et à œuvrer de manière durable pour la stabilité du marché pétrolier avec des fondamentaux solides.

Ce Comité est composé de l'Arabie saoudite, la Russie, l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela.

La 15^e réunion du JMMC devrait avoir lieu en juin 2019 au secrétariat de l'Opep à Vienne (Autriche).

R. E.

GHARDAIA, CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA

Recensement de 4.855 oiseaux d'eau nicheurs

Au terme du recensement du mois de mai par les ornithologues dans les zones humides de la wilaya de Ghardaïa, 4.855 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés...

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé à l'APS la Conservation des forêts de la wilaya de Ghardaïa.

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrants, la Journée internationale de la biodiversité et initié dans le cadre des activités du Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), ce recensement national des oiseaux migrants d'eau nicheurs, a "ciblé l'ensemble des zones humides naturelles et artificielles de la wilaya, au nombre de onze, qui constituent un lieu de prédilection pour une importante population avifaune nicheuse et hivernante circulant entre l'Afrique et l'Europe", a souligné le chef du bureau de protection de la faune et de la flore auprès de la Conservation des forêts, et chef du réseau d'observateur ornithologue Abdelwahab Chedad, expliquant que ce recensement permet d'élaborer "une base de données et de suivi de ces écosystèmes transformés en sites d'hivernage pour la population avifaune et de connaître l'effectif nicheur, sa densité et sa phénologie



dans chaque zone", et soulignant que "les indices de nidification sont déterminés par l'existence de nids, d'œufs, de poussines et de plumage nuptial". Selon les précisions de Abdelwahab Chedad, ce dénombrement a permis de répertorier 32 espèces avifaunes nicheuses avérées, dont le flamant rose, la gallinule poule-d'eau, le bécasseau minute, l'échasse blanche, le tadorne casarca, la marmaronette marbrée, le foulque macroule et le fuligule nyroca.

Outre la zone humide naturelle du lac Sebkhath el-Maleh, d'importance mondiale classée en 2004 sur la Convention de Ramsar, ce recensement a touché la zone humide naturelle non classée de Fayget el-Gara près d'El-Menea ainsi que les zones humides artificielles créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources

hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées de Kef-Doukhène à El-Atteuf, et celles de Berriane et de Guerrara ainsi que les rejets d'oued n'Chou, oued Noumerat, Métlili et Zelfana.

Disposant d'une biodiversité importante, ces zones humides abritent une variété d'espèces d'oiseaux migrants en constante croissance, passant de 4.328 individus en 2018 à 4.855 en 2019, dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Le recensement a démontré, outre la richesse en biodiversité dans ces zones humides, l'existence d'indices d'impact du changement climatique ou de dérèglement climatique sur la région de Ghardaïa.

B. M.

EL-OUED, SERVICES DE LA WILAYA

Qualification de 104 projets industriels et touristiques en 2018

104 projets industriels et touristiques ont été qualifiés durant l'année 2018 à travers la wilaya d'El-Oued, en hausse de 320 % par rapport à l'année l'ayant précédée (32 projets).

Ce nombre reste, toutefois, en-deçà des attentes et des possibilités de la wilaya aux fortes potentialités, du fait de certaines lourdeurs de procédures administratives décrites par des investisseurs. Certains d'entre eux, approchés par l'APS, souhaitent une accélération de l'étude de leurs dossiers afin de bénéficier du foncier industriel et lancer leurs projets.

Ils signalent que leurs dossiers, renfermant une étude technico-économique élaboré par un bureau d'études spécialisé, ont été déposés au niveau de la Direction de wilaya de l'Industrie et des Mines depuis plus de six mois et "n'ont toujours pas été étudiés".

Leurs dossiers concernent, disent-ils, soit "des demandes de transfert de leur activité en dehors du tissu urbain vers des zones d'activités, soit des

demandes de foncier industriel pour monter de nouvelles entités".

A. Kheireddine (33 ans), titulaire d'un master en commerce international, a déclaré que son dossier, toujours en suspens, porte sur le transfert hors tissu urbain et l'extension de son entreprise employant 15 personnes et spécialisée dans le conditionnement, l'emballage, l'impression et de transformation de papier.

De son côté, B. Abdelkrim (37 ans), titulaire d'un doctorat en pharmacie et gestionnaire d'une société de produits pharmaceutiques, affirme que son dossier n'a toujours pas été examiné en dépit du fait qu'il concerne la création d'une entité de fabrication de médicaments liés aux maladies des yeux et au cancer, susceptibles de contribuer à la réduction de la facture d'importation.

B. Yacine, propriétaire d'une unité de transformation de marbre, dit attendre depuis plusieurs mois une réponse des instances administratives à sa

demande de foncier industriel afin de transférer son activité hors du tissu urbain vers une zone d'activités d'une part, et de pouvoir étendre son investissement à l'industrie de céramique. Dans le but d'un suivi minutieux de l'opération d'octroi du foncier industriel aux promoteurs désireux d'investir, il a été procédé à la mise en place d'une commission composée des instances exécutives et institutions publiques concernées par le dossier de suivi des projets d'investissement et l'assainissement du foncier industriel de pseudos investisseurs.

Pour l'accueil des projets d'investissement approuvés, une assiette foncière de 1.546 hectares (extensible) est délimitée et répartie entre la zone industrielle d'El-Foulia dans la commune de Guemmar, 1.136 ha représentant 12 zones d'activités dans 12 communes, et 9,5 ha de superficies libres dans 14 anciennes zones d'activités.

APS

BOUMERDES

Les commerçants du marché hebdomadaire refusent son transfert

Les commerçants activant au niveau du vieux marché hebdomadaire de Boumerdès ont organisé, la semaine dernière, un sit-in de protestation devant le siège de la wilaya pour demander l'annulation de la décision de transfert de cet espace commercial vers la région de Berahmoune à Corso.

Les protestataires ont expliqué leur refus du nouveau site par son "isolement et éloignement des zones d'habitations", qui le rendent, selon eux, "inapproprié pour l'activité commerciale". Ils ont, en outre, assuré qu'ils poursuivront leur mouvement de protestation "jusqu'à la réouverture de l'ancien marché et l'annulation de la décision de sa fermeture, arrêtée par le président de la commune de Boumerdès, depuis près de deux mois".

"Le nouveau site sélectionné par les autorités locales est inadapté à l'activité commerciale", ont estimé de nombreux protestataires, non sans déplorer le fait que "de nombreux étals au niveau de ce nouveau marché, aient été investis, avant son ouverture officielle, par des personnes étrangères à la profession, qui réclament des sommes d'argent aux commerçants en contrepartie d'un désistement à leur profit".

Dans une déclaration à ce propos, à la Radio locale, le chef de la daïra de Boumerdès, Messahel Ahmed, a fait part du lancement prochain d'un "avis d'adjudication aux enchères publiques en vue de l'attribution de la gestion du nouveau marché hebdomadaire de Berahmoune au profit d'un privé".

DJELFA

Production de 4,6 millions de litres d'huile d'olive

Durant la présente campagne 2018/2019, une production de de 4,6 millions de litres d'huile d'olive a été réalisée à Djelfa.

Les responsables en charge de cette direction ont précisé à l'APS que cette production est "en hausse comparativement à celle de la campagne écoulée, siège d'un volume de production de pas plus de 3,6 millions de litres d'huile d'olive, citant, à l'origine de cette performance, divers facteurs liés notamment, à l'extension intervenue dans le verger oléicole de la wilaya, dont la surface est actuellement estimée à 11.000 ha, dont 9.100 ha sont en phase de production".

Cette campagne oléicole 2018/2019 a enregistré une récolte de 339.800 qx d'olives, dont 23.250 qx d'olives de table, et le reste (316.550 qx) destiné à la transformation (en huile), selon les chiffres fournis par la même direction.

Ces indices de production sont le reflet du développement imprimé à la filière, durant ces dernières années, et parallèlement à l'extension de la superficie oléicole, la wilaya a enregistré la mise en exploitation de quatre huileries privées, dont une à Hassi-Bahbah, accueillant la production d'olives de nombreuses wilayas voisines. Cette huilerie fait figure de leader à l'échelle locale, à travers la modernisation de ses moyens de production, lui ayant permis l'installation d'une nouvelle chaîne de production relative à la préparation et conservation de l'olive de table, suivant les normes en vigueur, tout en contribuant à la garantie d'un label pour l'huile d'olive locale. L'Association professionnelle de l'olive de la wilaya a, toujours au titre des efforts consentis pour la promotion de la filière oléicole locale, organisé, dernièrement, une campagne d'information au profit des agriculteurs qui ont été invités, à l'occasion, à faire une tournée au niveau d'un nombre d'huileries et d'exploitations oléicoles locales, considérées comme des modèles de réussite dans le domaine, en vue d'un échange d'expériences, entre les deux parties.

APS

TEBESSA, JARDIN PUBLIC THEVESTE

Réouverture après réaménagement



Situé sur la route menant vers la wilaya d'Annaba, le jardin familial Theveste de Tébessa a rouvert ses portes au grand bonheur des familles.

PAR BOUZIANE MEHDI

La réouverture s'est effectuée à l'occasion du mois sacré de Ramadhan et l'approche de la saison estivale, a constaté l'APS. La direction de l'administration locale de la wilaya de Tébessa a précisé que la "réouverture de ce jardin familial public a eu lieu après l'achèvement d'un vaste chantier de mise à niveau et l'aménagement de nouvelles surfaces pour la création d'espaces de distraction et d'attraction pour les habitants de cette wilaya frontalière", soulignant que "l'exploitation de ce jardin

public, qui s'étend sur environ 5,5 hectares, a été confiée à un investisseur privé selon la formule location sur 10 ans pour un coût de 6 millions DA par an" et ajoutant que "l'objectif est de garantir une meilleure exploitation des biens de l'Etat et la création de nouvelles sources de revenus". L'aménagement de ce jardin familial s'inscrit dans le cadre du programme de la wilaya visant la création d'espaces de distraction et lieux de détente au profit des familles tébessiennes surtout à l'approche de la saison estivale et l'arrivée du mois sacré, a expliqué l'APS, affirmant que l'aménagement du jardin familial Theveste "a permis la création d'espaces verts pour les familles, 10 aires de jeux et de détente pour enfants et adultes, en plus d'un espace aménagé pour abriter les soirées culturelles et artistiques programmées à

l'occasion de Ramadhan et la saison estivale".

Les travaux de réalisation d'une piscine à l'intérieur de ce jardin se poursuivent, relevant l'impact de cet équipement "devant constituer une bouffée d'oxygène pour les jeunes et les enfants de cette wilaya", a indiqué la direction de l'administration locale, rappelant que d'importants projets d'investissement dans le secteur des forêts pour la création d'aires de repos et de distraction à travers les différentes communes de la wilaya sont en cours d'étude par les services spécialisés, et annonçant le lancement de projets de création d'aires de détente dans deux forêts dans la localité de Gaâgaâ (commune de Hammamet) et dans la commune d'El Houijbèt.

B. M.

ORAN, DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Réception prochaine de 15 établissements hôteliers

15 projets d'établissements hôteliers seront réceptionnés durant la saison estivale 2019 dans la wilaya d'Oran, a annoncé la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya. Ces projets d'établissements hôteliers de catégories variant entre 1 et 3 étoiles, dont les travaux tirent à leur fin, entreront en exploitation au cours de cet été, a déclaré, à l'APS, le chef de service chargé du contrôle et du suivi des activités touristiques, Mourad Boujenane, indiquant que ces structures hôtelières d'une capacité totale de 2.178 lits devront générer 718 emplois directs.

Il s'agit de la réception prochaine de 8 établissements hôteliers à Oran, de 3 autres établissements dans la daïra d'Aïn el-Turck, d'1 établissement hôtelier à Es-Sénia, d'1 autre à Mers el-Hadjadj, d'1 à Arzew et d'encore 1 autre à Bir el-Djir. Le rythme des réalisations se poursuit à une cadence appréciable pour livrer d'autres infrastructures hôtelières et non des moindres au niveau de la wilaya d'Oran dans les prochains mois, pour promouvoir le tourisme local, améliorer les capacités d'accueil au niveau des communes côtières et répondre à une demande de plus en

plus croissante. La wilaya d'Oran, en tant que destination touristique de choix, est très prisée durant la période de la saison estivale notamment pour le balnéaire. Pas moins de 98 établissements hôteliers d'une capacité totale de 16.700 lits et devant générer 6.373 emplois directs, sont en cours de réalisation avec des taux d'avancement des travaux qui varient entre 2 à 90 %. Le parc hôtelier de la wilaya d'Oran dispose actuellement de 173 établissements hôteliers d'une capacité totale de 16.586 lits, qui fonctionne avec un effectif global de 3.653 employés.

APS

EL-BAYADH

Récupération de 50.000 ha agricoles à Brizina

Une superficie de 50.000 hectares dans la commune de Brizina au sud d'El-Bayadh a été récupérée, a indiqué à l'APS, le wali.

Mohamed-Djamel Khanfar a fait savoir qu'un groupe industriel avait bénéficié en 2016 de cette surface pour sa mise en valeur et l'investissement dans le secteur agricole dans le cadre de l'instruction ministérielle conjointe 108 qui encourage la mise en valeur des terres dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

Le wali d'El Bayadh a souligné qu'après la promulgation de cette instruction ministérielle conjointe 1839 annulant l'instruction ministérielle conjointe 108, une commission de wilaya d'investissement agricole a été installée regroupant des intervenants dans ce dossier à l'instar de l'Office national des terres agricoles (Onta) et la direction des services agricoles pour inspecter sur les terres agricoles à travers et adresser des mises en demeure aux défaillants dont le groupe industriel.

Le groupe Haddad a répondu aux mises en demeure et a désigné un bureau d'études agricoles pour la faisabilité de la mise en valeur de ces terres et l'étude réalisée a révélé que 12.000 ha seulement de cette surface peuvent être mis en valeur. Ainsi, le groupe a renoncé à l'ensemble de la superficie qui a été ainsi récupérée.

La superficie récupérée devrait être affectée à d'autres investisseurs.

BATNA

Stage pour 70 enseignants de tamazight à Alger

Un stage de formation au profit de 70 nouveaux enseignants de la langue amazighe des wilayas du Centre aura lieu du 10 au 14 juillet à Alger.

Le stage axé sur la didactique de la langue amazighe et certains problèmes rencontrés sur le terrain sera encadré par des universitaires et cadres du HCA.

Le stage coïncidera avec la sortie de la première promotion de 40 enseignants de la langue amazighe pour le primaire de l'École normale supérieure de Bouzareah (Alger) et vise à les familiariser avec des éléments de didactique pratique, selon la même source qui a rappelé qu'en 2018, un stage similaire a été organisé à Aïn-Temouchent au profit de 270 enseignants du tamazight des wilayas de l'Ouest.

Un autre stage pour 100 enseignants de tamazight dans les wilayas de l'Est est prévu à Batna lors de la prochaine rentrée dans le cadre de la formation continue assurée par le HCA et qui a porté sur l'organisation de 34 stages.

Il est devenu nécessaire d'orienter les efforts du HCA et du ministère de l'Éducation nationale pour accompagner les enseignants de la langue amazighe dans le nombre atteint actuellement 3.097 à l'échelle nationale dont 300 formés en 2018 qui a insisté sur la réactivation de la commission commune entre le HCA et le ministère de l'Éducation dans la suite de la dynamique nationale de l'enseignement de langue amazighe observée ces dernières années.

APS

SOUDAN

Que reste-t-il du "sit-in"?

Depuis le démantèlement du sit-in, les putschistes font régner la terreur dans la capitale. Tas de gravats, de briques, restes de chaises, détritrus... Il ne reste quasiment plus rien du symbole de la révolution.

Depuis début avril, le cœur de la révolution, situé devant le QG de l'armée à Khartoum, était occupé jour et nuit par des milliers de manifestants. Ils y avaient installé des tentes et des scènes pour réclamer pacifiquement, dans une ambiance de fête permanente, un pouvoir civil. Mais lundi, des soldats, principalement membres de la milice paramilitaire FSR, ont attaqué ce symbole de résistance pacifique, faisant plus d'une centaine de morts. Tas de gravats, de briques, restes de chaises, détritrus... Il ne reste quasiment plus rien du symbole de la révolution. Les fameuses tentes qui représentaient des associations, des villes, des quartiers ou encore des corporations, ont disparu. Tout juste, on devine des traces de cendres à certains emplacements. Selon plusieurs survivants, les soldats les ont incendiées durant l'assaut.



Par terre, les dessins et les slogans à la gloire de la révolution, tracés à la craie par les manifestants, sont toujours là mais les protestataires, eux, ont disparu. Lorsque l'on regarde à l'intérieur du sit-in, on peut voir des dizaines de véhicules militaires, avec des hommes lourdement armés, des AK47, des mitrailleuses, voire des canons installés sur leurs pick-ups. Ils portent les uniformes des FSR et des troupes régulières. La route est silencieuse. Seuls quelques civils et quelques véhicules l'empruntent. Rien à voir avec l'atmosphère de fête permanente qu'on avait durant le sit-in. Sans arrêt, on entendait de la musique, des chants et des slogans proclamés. Aujourd'hui, c'est le silence.

La route passe devant le QG de l'armée. Derrière le mur d'enceinte, se trouvent beaucoup de pick-ups et à l'entrée, deux véhicules blindés. Il y a encore moins d'une semaine, c'était devant ce mur que, régulièrement, après la tombée de la nuit, plusieurs milliers de manifestants se réunissaient pacifiquement pour chanter des demandes de transmission du pouvoir aux civils. Aujourd'hui il n'y a plus de chants...

Depuis le démantèlement du sit-in, les putschistes font régner la terreur dans la capitale.

Les Soudanais se disent tristes et amers. L'Aïd, censée être un moment de joie et de paix, n'a pas été célébrée, pour la première fois, depuis des

ALBANIE

Le Président annule les municipales

Le Président albanais Ilir Meta a annoncé samedi l'annulation d'élections municipales qu'ils avait prévues pour le 30 juin, mais le Premier ministre socialiste Edi Rama a assuré que le scrutin aurait lieu.

"Les conditions actuelles ne permettent pas la tenue d'élections démocratiques et équitables et sapent toute possibilité d'ouverture des négociations d'adhésion de l'Albanie avec l'Union européenne", a écrit M. Meta dans une lettre diffusée par son service de presse.

Mais M. Rama a rétorqué, lors d'une réunion électorale dans le sud du pays, que "les élections (auraient) bien lieu le 30 juin et (que) la majorité socia-

liste (était) décidée à mener jusqu'au bout la réforme de la justice cruciale pour l'avenir européen de l'Albanie". La seule institution pouvant trancher est la Cour constitutionnelle. Mais elle a été dissoute, l'Albanie réformant en profondeur son système judiciaire, encadrée par les États-Unis et l'Union européenne. L'opposition albanaise manifeste depuis deux mois pour exiger la démission de Edi Rama, au pouvoir depuis 2013. Elle refuse de participer aux municipales.

Pourtant, les seuls à pouvoir se mettre d'accord et désigner une nouvelle date qui dépasse les délais constitutionnels sont les partis politiques mais l'opposition rejette toute dialogue avec Edi

Rama. Le leader du Parti démocratique (opposition), Lulzim Basha, a salué devant des milliers de partisans réunis samedi devant le siège du gouvernement la décision du président. "L'annulation de la date des élections municipales est le premier résultat de notre force, mais notre bataille contre Edi Rama va se poursuivre", a-t-il lancé à la foule.

"Le départ de Edi Rama n'est pas négociable", a déclaré M. Basha malgré les appels de la communauté internationale invitant les parties à entamer un dialogue constructif.

Les manifestations sont fréquemment accompagnées de violences comme cela été le cas samedi.

ROYAUME-UNI

Les prisonniers britanniques dans le viseur des groupes islamistes

Les islamistes condamnés pour terrorisme recrutent des prisonniers britanniques et les tabassent s'ils refusent de se convertir à l'Islam, indique un rapport réalisé par le ministère de la Justice. Des groupes islamistes présents dans des prisons britanniques ciblent d'autres détenus afin de les convertir à l'Islam, selon un rapport gouvernemental rendu public récemment. Le document indique que ces groupes, dirigés par des fanatiques condamnés pour terrorisme, cherchent à recruter les délinquants des gangs de

rue ayant une "propension à la violence". Si ces derniers refusent de se convertir et de rejoindre leurs rangs, ils se voient ostracisés ou même attaqués. Les auteurs du rapport, réalisé par le ministère de la Justice avec des chercheurs de l'université de Birmingham, se sont entretenus avec 83 délinquants et 73 membres du personnel des établissements pénitentiaires. D'après leurs conclusions, les groupes islamistes, régis par la violence et l'intimidation, parviennent à semer la peur non seulement parmi les

prisonniers, mais aussi parmi les gardiens. "Il y a une pression sous-jacente pour que les gens se convertissent et rejoignent le groupe. La tactique qu'ils utilisent est de se lier d'amitié avec les nouveaux arrivants. S'ils ne se convertissent pas, ils commencent alors à répandre des rumeurs à leur sujet, de sorte qu'ils seront mis à l'écart. Alors les coups suivent" explique un prisonnier cité dans le rapport.

Précédemment, des experts avaient averti que les extrémistes diffusaient

SRI LANKA

Le chef des renseignements limogé pour critiques contre le Président

Le chef de l'État sri-lankais, Maithripala Sirisena, a limogé vendredi soir le chef des services de renseignement pour avoir laissé entendre que le président avait été informé des avertissements de l'Inde sur des préparatifs d'attentats au Sri Lanka. Les services de renseignement indiens ont adressé plusieurs avertissements aux autorités sri-lankaises disant qu'un complot était en cours, mais Sirisena et le Premier ministre, Ranil Wickremesinghe, affirment l'un comme l'autre ne pas en avoir été informés avant les attentats du dimanche de Pâques 21 avril, revendiqués par le groupe djihadiste Etat islamique et qui ont fait plus de 250 morts.

Auditionné le 29 mai par le parlement, le chef des services de renseignement, Sisira Mendis, avait déclaré que les réunions du conseil national de sécurité sri-lankais se tenaient de façon très irrégulière, ce qui compliquait la tâche des services chargés d'assurer la sécurité du pays.

Mendis a déclaré que lorsqu'il avait évoqué les avertissements indiens, lors d'une réunion tenue le 9 avril, le directeur des services de Renseignement d'État, Nilantha Jayawardena, lien direct avec le président, lui avait dit que Sirisena avait déjà été mis au courant.

TURQUIE

Poursuite des opérations commando dans le nord de l'Irak

La Turquie a annoncé samedi que 43 combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) avaient été "neutralisés" lors d'une opération lancée par l'armée turque il y a treize jours dans le nord de l'Irak.

Cette opération "Griffes", qui a débuté le 27 mai dans la région de Hakourk, est menée par des commandos épaulés par l'artillerie et l'aviation. Elle vise selon Ankara à détruire des abris du PKK, qui lutte armes à la main depuis 1984 pour l'indépendance des Kurdes de Turquie. La région de Hakourk comprend notamment les monts Kandil, où le PKK a de nombreuses bases. Dans un communiqué, le ministère turc de la Défense affirme avoir "neutralisé" 43 combattants, détruit 53 mines ou engins explosifs improvisés, et rendu inutilisables 74 caves ou abris. Le ministre de la Défense, Hulusi Akar, a déclaré que l'opération se poursuivait "jusqu'à ce que le dernier terroriste soit neutralisé".

Agences

MIDI

ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

JUILLET 1962 - JUIN 2019, ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES, SÉCURITÉ, RÉFORMES...

L'Algérie à la recherche de son destin

Au XXI^e siècle, les batailles économiques en Algérie se remporteront grâce à la bonne gouvernance et la valorisation du savoir. Il n'y a pas de citoyens sans projet social et il n'y a pas de projet économique durable qui ne soit pas lié à un projet social. Il s'agit de restaurer à l'état sa vocation naturelle, le soumettre au principe d'efficacité conçu selon une démarche démocratique, la puissance publique dépendant trop des corporations rentières ce qui conduit à un éparpillement et un accroissement des dépenses de l'état qui ne sont pas proportionnelles à leur efficacité.



JUILLET 1962 - JUIN 2019, ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES, SÉCURITÉ, RÉFORMES...

L'Algérie à la recherche de son destin

Au XXI^e siècle, les batailles économiques en Algérie se remporteront grâce à la bonne gouvernance et la valorisation du savoir.

PAR DR* ABDERRAHMANE
MEBTOUL

Il n'y a pas de citoyens sans projet social et il n'y a pas de projet économique durable qui ne soit pas lié à un projet social. Il s'agit de restaurer à l'État sa vocation naturelle, le soumettre au principe d'efficacité conçu selon une démarche démocratique, la puissance publique dépendant trop des corporations rentières ce qui conduit à un éparpillement et un accroissement des dépenses de l'État qui ne sont pas proportionnelles à leur efficacité. D'où l'urgence du renouveau du service public et l'optimisation de l'effet de la dépense publique en introduisant plus de rigueur budgétaire passant par des institutions crédibles renvoyant à une gouvernance centrale et locale renouvée passant par une réelle décentralisation. Aussi, les défis qui attendent l'Algérie sont nombreux et complexes du fait de l'important retard dans la mise en œuvre de véritables réformes politiques et économiques. Tout politique de développement de 2019 à 2025/2030 n'aura pas de chances d'aboutir que si d'abord l'on tient compte des trajectoires du passé pour ne pas renouveler les mêmes erreurs, que s'il y a mise en place de nouvelles institutions débureaucratisées, un minimum de consensus social pour sa mise en œuvre, tout projet étant porté par les acteurs politiques, sociaux et économiques, identifiant clairement le rôle des acteurs, et une autre échelle de valeurs fondée sur une économie réhabilitant le travail et l'intelligence en fait la morale pour favoriser les véritables créateurs de richesses au sein d'un monde en perpétuel mouvement.

Aussi, l'Algérie sous réserve de la stabilité, de la sécurité, d'une nouvelle gouvernance, a toutes les potentialités de sortie de crise en conciliant efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale. Nous devons prendre conscience de la gravité de la situation : la vache laitière à traire, Sonatrach c'est fini. L'histoire étant le fondement de la connaissance et de l'action future, ne se découpe pas

en morceaux, vu l'existence des imbrications dialectiques au cours du temps, dans la suite de mes contributions, pour comprendre la situation de 1963 à 2019 et tracer les perspectives 2019/2025/2030, il me semble fondamental, de saisir les liens entre l'évolution progressive des fonctions État/Rente/Marché dans le cadre de la mondialisation, dont la quatrième révolution économique, culturelle, politique, sociale, sécuritaire et écologique. Il faut le reconnaître avec objectivité, la période de 1963 à juin 2019 est encore une transition inachevée tant sur le plan politique qu'économique

1.- La période de 1963/1977 à la crise de 1986

C'est l'hymne à la liberté chanté en 1962 dans les rues de l'ensemble de l'Algérie indépendante, les espoirs suscités par le socialisme spécifique à l'algérienne, la nationalisation des fermes des colons par l'autogestion qui devait élever la production, restauré les paysans dans leur dignité, mais aussi les luttes de pouvoir entre l'Intérieur et l'Extérieur. Le 19 juin 1965, le Président élu auparavant est destitué et c'est le discours du sursaut révolutionnaire du fait que l'Algérie serait au bord de la faillite. Il fallait la redresser, grâce à un pouvoir fort qui résisterait aux événements et aux hommes, à travers trois axes : la révolution industrielle, la révolution agraire, et la révolution culturelle, en prenant comme base le plan économique du programme de Tripoli qui repose sur la dominance du secteur d'État, comme fer de relance de l'économie nationale, à travers les grosses sociétés nationales. Ceux sont les discours triomphants de constructions des usines les plus importantes du monde, du bienfait de la révolution agraire, garantie de l'indépendance alimentaire, de l'école et de la santé pour tous et de la promesse solennelle que nous deviendrons, horizon 1980, le Japon de l'Afrique avec les lancements du plan triennal 1967-1969, du premier quadriennal 1970-1973 et du second quadriennal 1974-1977. Le système d'information, socio-éducatif participait à ces slogans idéologiques, comme façonnement des comportements. Nous assistons aux discours de la vertu des fameuses industries industrialisantes avec la priorité à l'industrie dite lourde et au niveau international de l'Algérie

leader du nouvel ordre économique international dans sa lutte contre l'impérialisme cause fondamentale du sous-développement. Et voilà qu'après la mort du Président après une longue maladie et une lutte de pouvoir qui se terminera par un compromis, et la venue d'un nouveau président, qu'en 1980, nous apprenons de la part des responsables politiques que cette expérience a échoué et que la période passée était une décennie rouge. Les nombreuses commissions dont les résultats sont jetés dans les tiroirs après des exploitations politiques contribueront à ces dénonciations. Du fait de la compression de la demande sociale durant la période précédente et surtout grâce au cours élevé du pétrole, les réalisations porteront sur les infrastructures, la construction de logements et l'importation de biens de consommation finale avec le programme anti-pénurie avec la construction sur tout le territoire national des souks el-fellah grandes surfaces commerciales relevant de l'État. L'Algérie ne connaît pas de crise économique selon les propos télévisés d'un ex-Premier ministre, qui touchait en ces moments les pays développés avec un baril en termes de parité de pouvoir d'achat 2015, équivalent à 90/95 dollars. C'est alors l'application mécanique des théories de l'organisation, en les fractionnant car les grosses sociétés nationales ne seraient pas maîtrisables dans le temps et l'espace. Mais, en 1986, la population algérienne contemple l'effondrement du cours du pétrole les listes d'attente et l'interminable pénurie. Et voilà que nous avons un autre discours : les Algériens font trop d'enfants, ne travaillent pas assez. C'est à cette période que s'élaborent les premières ébauches de l'autonomie des entreprises publiques avec la restructuration organique. L'on fait appel à la solidarité de l'émigration que l'on avait oubliée. Il s'ensuit l'effondrement du dinar dont on découvre par magie que la parité est en partie fonction du cours du dollar et du baril de pétrole et non au travail et à l'intelligence, seules sources permanentes de la richesse. On loue alors les vertus du travail, de la terre, l'on dénonce les méfaits de l'urbanisation, du déséquilibre entre la ville et la campagne, et l'on redécouvre les vieux débats entre partisans de l'industrie lourde qui serait néfaste, les bienfaits de l'industrie légère et la priorité à l'agriculture dont on constate le niveau alarmant de la facture ali-



mentaire. Et comme par enchantement c'est le slogan de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut et au moment qu'il faut.

2.- La période de 1988 à 1999 : crise politique et économique

Conséquence de la crise de 1986 qui a vu s'effondrer les recettes d'hydrocarbures de 2/3, contredit ces discours populistes, et c'est le début timide d'une presse libre et d'un multipartisme que l'on tente de maîtriser par l'éclosion de Partis (une famille pouvant fonder un parti avec des subventions de l'État) avec la naissance d'une nouvelle Constitution en 1989 qui introduit des changements fondamentaux dans notre système politique qui avait un caractère monocratique depuis l'indépendance conférant ainsi à notre système politique un caractère pluraliste. Elle était cependant porteuse d'une vision hybride de la société, dans la mesure où des articles renvoyaient à des options politico-économiques et politico-idéologiques contradictoires. Sur le plan économique, entre 1989-1990 c'est l'application des réformes avec l'autonomie de la banque centrale, à travers la loi sur la monnaie et le crédit, la tendance à la convertibilité du dinar, la libéralisation du commerce extérieur, une tendance à l'autonomie des entreprises et l'appel, très timide-ment, à l'investissement privé national et international sous le slo-

gan secteur privé facteur complémentaire du secteur d'État. Après le socialisme spécifique, c'est l'économie de marché spécifique avec la dominance du secteur d'État soumis à la gestion privée. Effet de la crise économique, nous assistons à une crise politique sans précédent qui couvait déjà puisque un ex chef de gouvernement qui agissait dans le cadre de la Constitution de 1976, amendée en 1989, s'est opposé au chef de l'Etat refusant de démissionner en invoquant la responsabilité politique de son gouvernement devant la seule Assemblée nationale, qui était aux mains du FLN dont le président n'était autre que le même Président. La crise fut accélérée par des élections législatives, coordonnées par un nouveau chef de gouvernement issu des hydrocarbures. Une explosion sociale s'ensuivit dont l'aboutissement sera la démission de ce Président après plus d'une décennie de pouvoir. Le procès est fait cette fois à la décennie noire de 1980/1990. Et c'est la liste interminable de chefs de gouvernement et de ministres, changements successifs dus à la profonde crise qui secoue le pays. C'est la naissance du Haut Comité d'État (HCE), la venue d'un historique et figure charismatique qui donnera une première leur d'espoir, présidera à peine six mois le HCE avant d'être assassiné, son remplacement par un autre membre du HCE, avec parallèlement, un

conseil consultatif faisant œuvre de parlement désigné. L'on rappellera comme chef de gouvernement le père de l'industrie lourde des années 70 qui prônera l'économie de guerre. Son départ fut rapide du fait de la cessation de paiement. Lui succèdera un Premier ministre membre du HCE artisan du programme de Tripoli de qui signera l'accord de rééchelonnement avec le FMI, démissionnant tout juste après, l'Algérie étant en cessation de paiement n'ayant pas de quoi acheter un kilo de farine. Les accords avec le FMI verront une forte dévaluation du dinar qui est passée de 4 dinars 1 dollar vers les années 80, à 45 dinars exigence du FMI. C'est durant cette période qu'est signé l'accord pour le rééchelonnement de la dette en mai 1993 avec le Club de Paris (dette publique) et le Club de Londres (dette privée), accompagné d'un Programme d'ajustement structurel (PAS) entre l'Algérie, le FMI, la Banque mondiale (BIRD) et l'Union européenne afin de remédier aux déséquilibres de la balance des paiements fortement affectée par la chute des cours des hydrocarbures et du poids de la dette extérieure. La période qui suit verra un chef d'État avec un Parlement de transition à savoir le CNT (Conseil national de transition) combinaison d'associations et de partis politiques désignés. Viendront les élections de ce Président axées sur

3.-La période de 1999 au 2 juin 2019

Sur le plan économique, c'est durant cette période que nous assistons à l'accord signé pour une zone de libre-échange avec l'Europe applicable depuis le 1^{er} septembre 2005, prorogé jusqu'à 2000 une nouvelle loi sur l'investissement, sur la privatisation, qui sera ensuite amendée le 3 août 2016, (nouveau code d'investissement), la loi sur les mines, la loi sur l'électricité et le transport du gaz par canalisation et l'amendement de la loi sur les hydrocarbures qui postule pour ce segment que la Sonatrach sera majoritaire au moins de 51 % tant à l'amont, l'aval que pour les canalisations. La loi de finances complémentaire 2009 avalisée par la loi de finances 2010 introduit la préférence nationale avec la règle des 49/51 %, dont aucun bilan n'a été fait à ce jour, élargie aux banques ainsi que des mesures d'encadrement des transferts de capitaux. Utopie bureaucratique et esprit rentier, l'on veut généraliser cette règle même au commerce qui n'existe même pas en Chine alors que l'objectif stratégique est le transfert technologique et managérial avec des minorités de blocage afin d'éviter des délocalisations sauvages, la règle 49/51 % pouvant s'appliquer aux segments stratégiques qu'il faut définir avec précision, avec une tendance au retour au tout à l'État gestionnaire via la dépense publique, à ne pas confondre avec l'État régulateur stratégique en économie de marché, le privé local de la sphère réelle ayant des capacités financières, technologiques et managériales fortement limitées, fortement connecté au secteur public par des relations de clientèles. Concernant le commerce extérieur nous avons des tâtonnements interminables avec des conflits internationaux notamment avec l'Europe notre principal partenaire : licences d'importation en promettant une facture d'importation de biens entre 2015/2017 de 30 milliards de dollars, données qui seront démenties par la suite où avec les sorties de devises des services les sorties de devises fluctuent entre 55/58 milliards de dollars, où nous assistons à une incohérence de discours de responsables, à un manque flagrant de la politique industrielle où l'on agrée tous azimuts des usines de montage de voitures sur les anciens modèles avec des avantages exorbitants qui contribuent à la baisse des réserves de change tout en

n'exportant pas et les prix toujours à la hausse et récemment la suppression des licences d'importation avec une taxation d'un millier de produits, mesures transitoires, posant la problématique du niveau de la production nationale pour éviter un processus inflationniste. Comme a été modifiée la loi sur la monnaie et le crédit introduisant le financement non conventionnel (planche à billets qui représente en 2018 dans sa première phase entre 20/25 % du PIB) qui non maîtrisée et s'il ne s'adresse pas aux segments créateur de valeur ajoutée risque de conduire à un processus inflationniste incontrôlé (déséquilibre offre/demande) et par ricochet en mettant à la disposition des opérateurs des dinars, ces derniers peuvent accélérer les importations en devises et donc réduire les réserves de change.

Sur le plan politique, en septembre 2005, nous avons le référendum sur la réconciliation nationale avec un vote massif en faveur de la paix, dossier qui selon certaines indiscretions aurait été ficelé avant l'arrivée du nouveau Président. Un chef de gouvernement est nommé après plus de 8 mois d'attente mais son mandat sera de courte durée, à peine une année, du fait des conflits de compétences. Un second chef de gouvernement Ali Benflis lui succèdera mais qui démissionne, tout en se présentant candidat à la présidence avec comme conséquence une dualité dans les rangs du FLN dont il est issu. Il est remplacé par le secrétaire général du RND Ahmed Ouyahia. Viennent ensuite les élections du 8 avril 2004 qui sont largement remportées par le précédent Président avec trois chefs de gouvernement successifs : premièrement le secrétaire général du RND qui a été chargé des élections de 2004, puis le secrétaire général du FLN Abdelaziz Belkhadem courant 2007, ce Parti avec les élections successives étant devenu majoritaire tant au niveau de l'APN que du Sénat, avec peu de modification dans la composante ministérielle puisque le nouveau chef de gouvernement n'a pu nommer aucun ministre entre mai 2006 et juin 2008, assistant d'ailleurs à la même composante à quelques variantes près depuis 10 années, idem pour les walis et les postes clefs de l'État. Puis à nouveau courant 2008 voilà le retour du secrétaire général du RND qui sera chargé des élections d'avril 2009.



C'est également durant cette période courant novembre 2008 qu'est amendée la Constitution, à la majorité des deux chambres, les députés et sénateurs. Cet amendement ne limite plus les mandats présidentiels, tout en supprimant le poste de chef de gouvernement en le remplaçant par celui de Premier ministre consacrant un régime semi-présidentiel. Dans la foulée, l'élection présidentielle s'est tenue le 9 avril 2009 où l'ancien Président est réélu pour un nouveau mandat de cinq années (2009/2014). Mais fait nouveau, une crise mondiale sans précédent depuis la crise d'octobre 1929 est apparue en octobre 2008. En septembre 2012, à la place d'Ahmed Ouyahia, qui sera désigné directeur de cabinet à la présidence de la République, est nommé Abdelmalek Sellal Premier ministre qui sera directeur de campagne pour une nouvelle élection présidentielle le 17 avril 2014, remportée par Abdelaziz Bouteflika. Abdelmalek Sellal dirigera quatre gouvernements successifs ayant été directeur de campagne plusieurs fois du Président Bouteflika du 4 septembre 2012 au 11 septembre 2013, du 11 septembre 2013 au 13 mars 2014, du 5 mai 2014 au 14 mai 2015 et du 14 mai 2015 au 24 juin 2017. Viendra ensuite la révision de la Constitution par les deux chambres (loi numéro 16-01 du 6 mars 2016) limitant le mandat du président à deux en précisant que toute loi n'est jamais rétroactive. Nous assistons en 2017 à la nomination d'Abdelmadjid Tebboune au poste de Premier ministre du 25 mai au 15 août 2017 qui sera démis de ses fonctions, le 15 août, trois mois après sa nomination à la tête du gouvernement et à nouveau la nomination d'Ahmed Ouyahia comme Premier ministre. Vient ensuite l'annonce par les partis de l'Alliance présidentielle FLN-RND, PMA, TAJ, l'ANR et tous leurs satellites, dont l'UGTA et le FCE, de présenter le Président Bouteflika pour un cinquième mandat durant le mois d'avril 2019 avec le retour d'Abdelmalek Sellal comme directeur de campagne, qui sera remplacé après des remous par Abdelghani Zaâlâne. Suite à cette annonce dénoncée par l'opposition qui y voit un coup de force, le Président étant malade certains parlant de forces anticonstitutionnelles qui auraient accaparé le pouvoir réel, vient Al Hirak avec une protestation populaire des 48 wilayas jamais vue depuis l'indépendance politique. Depuis le Président annonce une conférence nationale, assurant la transition, mais sans préciser de dates et nomme un gouvernement sous la direction de Noureddine Bedoui qui a avait été accusé par Ahmed Ouyahia, secrétaire général du RND, d'avoir trafiqué les élections notamment dans la wilaya de Tlemcen au profit du FLN et pour cette élection l'entrée en masse de privés comme députés, pour la majorité afin d'avoir l'immunité parlementaire. C'est durant cette période que nous avons assisté à un fait inédit, d'une extrême

gravité, des cadenas au niveau de l'APN pour forcer l'ancien président de l'APN qui sur insistance de l'ex-secrétaire général du FLN, Ould Abbès, sera remplacé, bien que n'ayant jamais démissionné donnant un coup fatal à la crédibilité des institutions. Cette annonce est rejetée massivement et le Président est contraint de démissionner et selon la Constitution il est remplacé par le président du Conseil de la Nation qui fixe la date de l'élection présidentielle pour le 4 juillet 2019, ainsi que la démission du président du Conseil constitutionnel Tayeb Belaiz. La protestation continue exigeant le départ des 2B (Bensalah et Bedoui) et pour le cas du président de l'APN, le nouveau secrétaire général du FLN exigeant son départ. Du 22 février au 2 juin nous assistons à plusieurs événements importants avec l'intensification de la protestation populaire rejoint par plusieurs corporations, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP annonce que l'ANP accompagnera le mouvement populaire dans le cadre du respect de la Constitution, l'ouverture de dossiers lourds sur la corruption qui menace la sécurité nationale, touchant Khalifa, Sonatrach, l'autoroute Est-Ouest, le PNDA l'affaire dite du Boucher, les surcoûts de projets ayant entraîné des trafics en dinars au niveau local, des transferts illicites de devises concernant tant les responsables des secteurs publics que privés au niveau central que local, où nous assistons à des convocations d'anciens Premiers ministres comme Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal, bon nombre de ministres et le dossier n'étant pas clos étant annoncé d'autres ministres, walis, présidents d'APC, etc. Vient ensuite le dépôt des candidatures pour l'élection présidentielle où seuls deux candidats clandestins ont déposé leurs dossiers contre plus de 75 dossiers d'intention au niveau du ministère de l'Intérieur. Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP anticipant cet échec dans un discours prône le dialogue insistant que chaque partie devra faire des concessions, devant privilégier les intérêts supérieurs de l'Algérie. Dès lors logiquement, le Conseil constitutionnel le 2 juin a invalidé l'élection du 4 juillet 2019 annonçant un report, situation inédite où plusieurs scénarios peuvent être envisageables ou les constitutionnalistes donnent des avis contradictoires. Ira-t-on vers le prolongement du mandat de l'actuel chef de l'État en sacrifiant le chef de gouvernement et ses ministres ? S'il y a rejet de la majorité de la population (article 7 et 8 de la Constitution) pourra-t-on maintenir l'actuel chef de l'état quitte à renouveler l'échec de la présidence du 4 juillet 2019 et dans ce cas, ira-t-on dans le cadre constitutionnel en nommant un nouveau président du Conseil constitutionnel qui serait alors chef de l'État sous réserve de la démission de l'actuel ? Fera-t-on activer le conseil de sécurité pour désigner un collectif pour une période transitoire avec un programme dans le cadre d'une

conférence nationale ? Mais dans ce cas qui représentera qui ? Quelle place de l'armée dans toutes ces négociations ? La situation est complexe d'où l'importance d'un dialogue productif avec des concessions réciproques. De toute manière, il était illusoire, voire utopique de prévoir l'élection présidentielle pour le 4 juillet 2019 où on assiste à une désobéissance civile tant des présidents d'APC que des magistrats dans bon nombre de wilayas, avec le risque d'un boycott massif ne résolvant en aucune manière la crise qui est avant tout politique, au contraire avec le risque de l'amplifier. L'élection présidentielle doit se tenir dans les plus brefs délais, impérativement avant la fin de l'année 2019 afin d'éviter une crise économique et institutionnelle majeure qui isolerait encore plus le pays au niveau international et accroîtrait les tensions internes, étant entendu que cette élection devra se faire dans la plus totale transparence impliquant la révision du fichier électoral et une commission de surveillance indépendante de l'exécutif.

Les axes du redressement national 2019/2025/2030 : institutions démocratiques et bonne gouvernance

Les expériences réussies de la transition économique et politique ont été faites graduellement, les forces réformatrices ayant intégrés les forces conservatrices dans une dynamique nouvelle ou la moralité a été la règle. Sans s'attaquer au fonctionnement du système, même si on remplace des personnes par d'autres, ces dernières verseront comme leurs prédécesseurs dans la corruption. Aussi, attention à ces slogans des courants extrémistes populistes, qui risquent de conduire Al Hirak dans l'impasse : « Dégagez tous », la majorité des fonctionnaires, des cadres tant au niveau de la société civile que de l'ANP/forces de sécurité sont honnêtes, devant à tout prix éviter le vide des institutions ce qui conduirait à l'anarchie profitable aux conservateurs. Aussi les fondamentaux du développement de l'Algérie doivent reposer sur des institutions démocratiques et la bonne gouvernance

1.- Les liens dialectiques entre institutions et développement

La majorité des prix Nobel d'économie ont mis en relief les liens dialectiques entre bonnes institutions et développement qui supplément à la déficience du marché. Je rappelle, comme consécration de la recherche du rôle fondamental des institutions, cœur de la dynamique économique des conditions du développement, qu'en octobre 2009, que le jury du Prix Nobel en Sciences économiques de l'Académie royale suédoise des sciences avait choisi le travail d'une femme - Elinor Ostrom - pour son analyse de la gouvernance économique, en particulier des biens communs et d'Olivier Williamson pour son analyse de la gouvernance économique, en particulier des frontières de la firme. Cette analyse approfondit celle du fondateur de la Nouvelle

économie institutionnelle, (NEI), ayant comme chef de file, Douglass North. Celui-ci a démontré que les institutions ont un rôle très important dans la société déterminant la structure fondamentale des échanges humains, qu'elles soient politiques, sociales ou économiques. Elles constituent un des facteurs déterminants de la croissance économique de long terme, le terme institution désignant "*les règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines*", et aussi comme les règles du jeu qui façonnent les comportements humains dans une société. D'où l'importance des institutions pour comprendre la coopération sociale, comment contrôler la coopération des différents agents économiques et faire respecter le contrat de coopération. Comme il est coûteux de coopérer sur le marché, il est souvent plus économique de coopérer au sein d'une organisation. C'est là l'apport fondamental de Ronald Coase et de Williamson qui permet de comprendre comment émerge le phénomène de la firme qui intègre une série d'activités de manière hiérarchique, économise les coûts de transactions par rapport au marché, tenant compte bien entendu des coûts d'organisation. Elinor Ostrom a fait progresser également la gouvernance environnementale dans le sens de plus de décentralisation. Cela comporte l'implication des acteurs locaux dans la mise en place de la règle, la reconnaissance de l'évolution des pratiques et des traditions, la méfiance à l'égard des solutions toutes faites imposées de l'extérieur par une réglementation autoritaire alors que la diversité institutionnelle est nécessaire pour comprendre la complexité de notre monde.

Des auteurs comme Pierre Calame ont mis en relief que la crise de l'État ne connaît pas seulement une crise interne touchant à ses fonctions et à sa structure, mais concerne davantage la capacité de l'État à asseoir sa légitimité ainsi qu'à formuler des politiques publiques en phase avec les besoins socio-économiques. Les travaux de Aglietta et Boyer sur la régulation en France, bien que ne se réclamant pas du courant institutionnaliste, faisant la synthèse entre la théorie keynésienne et la théorie marxiste (ce retour en force des idées de Keynes et de Marx depuis l'avènement de la récente crise) vont dans ce sens, liant l'accumulation du capital, les ruptures du capitalisme à travers les institutions et la dynamique des forces sociales, contrairement aux théories du cycle (synthèse entre la théorie néo-classique et la théorie keynésienne). Comme suite logique de ces importantes découvertes théoriques, sur le plan opérationnel l'analyse des liens entre gouvernance et institutions a fait un grand progrès par la mise en relief de l'importance de la révolution dans le système des télécommunications (les nouvelles technologies dont Internet et Intranet) et l'intelligence économique mais avec des visions différentes.

A suivre ...

CAPITOLE À TROIS TEMPLES DE SBEÏTLA...

Un joyau de la Tunisie romaine

Traduisant la grandeur de l'héritage romain en Afrique du Nord, le site archéologique de Sbeïtla (...) est une véritable merveille.

PAR MOHAMED KHALED HIZEM*

Pourvue d'une densité exceptionnelle de sites archéologiques datant de diverses périodes, en particulier de l'ère romaine, marquée par la construction d'innombrables cités des plus florissantes, la Tunisie recèle d'insignes trésors de l'Antiquité. Traduisant la grandeur de l'héritage romain en Afrique du Nord, le site archéologique de Sbeïtla, situé au centre-ouest du pays, dans le gouvernorat de Kasserine, distant de 32 km à l'est de son siège (ville de Kasserine), est une véritable merveille.

Visible de loin et constituant la plus précieuse gemme d'un site étendu, d'une beauté éblouissante, le Capitole à trois temples ne manque guère de focaliser l'attention du visiteur par son aspect majestueux et la remarquable qualité de son architecture.

Le Capitole, épiscentre religieux d'une cité romaine prospère

Foyer de la civilisation carthaginoise, devenue par la suite l'une des plus importantes provinces du monde romain, au point que Carthage fut longtemps la troisième plus importante ville de l'Empire, l'actuelle Tunisie connut une urbanisation intense dès les Ier et IIe siècles de notre ère. L'antique Sufetula, opulente cité romaine fondée au Ier siècle ap. J.-C., sous la dynastie des Flaviens (69-96 ap. J.-C.), regorge de monuments suscitant le plus vif intérêt. La prospérité de la ville, dont l'économie est basée essentiellement sur une agriculture en plein essor, provient largement de la production de l'huile d'olive.

Le centre religieux de Sufetula, véritable cœur de l'espace urbain, est matérialisé par son époustouflant Capitole. Plus prestigieux lieu de culte de la cité, ce sanctuaire, dont la majorité des archéologues s'accordent pour attribuer sa fondation à la première moitié du IIe siècle ap. J.-C., n'est pas composé d'un seul temple, comme c'est habituellement le cas dans la plupart des cités romaines, mais de trois temples séparés, dédiés chacun à une divinité de la triade protectrice de Rome : Jupiter, Junon et Minerve.

Le Capitole occupe le fond d'une vaste place, celle du Forum, dont l'entrée est magistralement marquée par l'arc de triomphe d'Antonin le Pieux, construit en 139 ap. J.-C., comme l'indique sa dédicace. Malheureusement, aucune inscription ne fut trouvée dans les temples, permettant de les dater avec exactitude. Précédé de trois marches, l'arc de triomphe se com-

pose d'un grand arc central, en plein cintre, flanqué de deux arcs plus petits également en plein cintre. Ceux-ci sont surmontés de niches rectangulaires à fond plat, qui abritaient jadis des statues. La façade de cette sublime entrée est scandée de quatre colonnes à chapiteaux corinthiens.

L'arc de triomphe est inclus dans un mur d'enceinte, ne dépassant pas cinquante centimètres d'épaisseur. Il encadre une aire immense qui mesure, approximativement, 70 sur 67 mètres. À l'intérieur, l'espace à ciel ouvert de la place, est, encore aujourd'hui, en grande partie dallé de plaques de calcaire larges de 75 à 80 centimètres.

Sur trois côtés, se trouvent des colonnades qui soutenaient la toiture des portiques. On compte treize colonnes au sud-est et quinze sur les côtés latéraux. Hautes de 5,5 mètres, leurs fûts sont dotés de chapiteaux corinthiens. Les portiques, ayant six mètres de profondeur en moyenne, communiquaient autrefois avec des salles de petites dimensions, affectées à différents usages. La vaste place amplifie notablement la majesté du lieu, et procure aux temples un parvis d'une ampleur manifeste.

Il n'est pas fortuit de souligner que le Capitole, fouillé depuis les années 1880, connu de notables travaux de restauration durant le premier quart du XXe siècle. Dès la période du protectorat français (1881-1956), il fut classé monument historique le 19 mars 1894. En outre, il est à relever que l'ensemble du site archéologique fit l'objet d'autres travaux de restauration pendant la première moitié des années 1960.

Pour un monument aussi extraordinaire, il convient d'explorer ses diverses facettes architecturales et

décoratives.

Le temple de Minerve, sanctuaire ayant l'aspect le plus attrayant

Les trois temples se dressent sur de hauts podiums, soubassements dont l'intérieur vide, dans le cas de ce Capitole, est partiellement accessible par des ouvertures latérales. Les podiums sont séparés à la base par des couloirs débouchant vers l'extérieur du forum. Ces soubassements sont dotés d'escaliers d'une quinzaine de marches aux temples de Minerve et de Junon, tandis que le temple de Jupiter en est dépourvu, étant accessible depuis les deux autres sanctuaires.

Temple affichant l'extérieur le plus complet, ayant, en outre, l'aspect le plus attrayant, celui dédié à Minerve présente un portique doté de six colonnes. Celles-ci, dont quatre rythment la façade antérieure, offrent au regard des fûts lisses et des chapiteaux de type corinthien. Elles supportent un entablement à corniche. Cette dernière est finement sculptée de denticules, de feuillages et d'oves, lesquels sont des motifs décoratifs en forme d'œuf, fréquents dans l'architecture romaine.

L'entablement à corniche est surmonté d'un fronton triangulaire à bordures délicatement sculptées d'oves et de denticules, de surcroît scandées de nombreuses consoles embellies d'ornements végétaux. Un raffinement particulier apparaît dans la sculpture des soffites, dessous de l'architrave, laquelle constitue la partie inférieure de l'entablement et qui repose horizontalement sur les colonnes.

Des rinceaux enroulés avec grâce, des calices, des fleurons, des feuilles d'acanthé embellissent, magnifique-

ment, ces soffites. Une autre facette de ce raffinement se manifeste à travers la variété caractérisant le dessin élégant des reliefs. Ainsi, les décorations des soffites ne sont pas identiques, différant les unes des autres par quelques détails.

Le temple de Minerve, ainsi que les deux autres lieux de culte consacrés à Jupiter et Junon, sont tétrastyles pseudo-périptères. Il est tétrastyle car il est pourvu d'un portique à quatre colonnes au niveau de sa façade antérieure. En outre, il est pseudo-périptère car il n'est pas encadré, sur ses autres côtés, par une véritable colonnade. En effet, la façade postérieure et les deux côtés latéraux de la cella, salle abritant jadis la statue cultuelle, sont scandés de simples pilastres faiblement saillants et coiffés, à l'image des colonnes du portique, de chapiteaux corinthiens.

Composante principale de l'édifice religieux, la cella, de plan rectangulaire, possède des murs relativement bien appareillés, présentant des blocs taillés avec soin. La pierre de taille, celle du Capitole et d'autres monuments de la ville, est un calcaire provenant de carrières locales, situées dans les environs de Sufetula. Elle prend différentes tonalités en fonction des moments de la journée. Sa couleur ocre ne manque guère de séduire et, de temps à autre, une patine dorée semble revêtir des pierres épousant merveilleusement la lumière. Le mur du fond de la cella est percé d'une niche cintrée en cul-de-four, qui abritait fort probablement la statue vouée au culte, qui ne nous est pas parvenue.

M. Kh. H
*Chercheur et écrivain
du patrimoine



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
E.P. Algérienne des Eaux
Unité de Setif

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
ALGERIENNE DES EAUX

ZONE DE SETIF
UNITE DE SETIF
NIF N°:000116001716488

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°02/ UNITE DE SETIF/2019 »**

L'établissement public « Algérienne des Eaux » unité de Setif lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales portant sur : FOURNITURE ET TRANSPORT DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE AU PROFIT DE L'UNITE ADE DE SETIF REPARTIS EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS :
LOT N°1 : PROTECTION DU CORPS
LOT N°2 : PROTECTION DES PIEDS

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot ou les deux lots ensemble.

le soumissionnaire est tenu de répondre à l'ensemble des articles composant le lot, dans le cas contraire l'offre sera écartée.

Le présent appel d'offres s'adresse aux : Fabricants, représentants, agents et distributeurs dûment agréés par les fabricants répondant aux exigences suivantes :

1. Les entreprises disposant d'un registre de commerce comportant à l'un des codes afférant à la nature des prestations à exécuter suivant : 108121, 108123, 108211, 302103, 305003, 302203, 504203
2. Avoir commercialisé des équipements de protection individuelle de même nature que ceux prévus dans le cadre de l'appel d'offres durant les trois dernières années, justifiés par des attestations de bonne exécution ou les PV de réception définitives ou les contrats ;
3. Une attestation de solvabilité bancaire en cours de validité trois (03) mois le jour de lancement de l'appel d'offres.

Si l'une des exigences suscitées n'est pas remise, l'offre du soumissionnaire sera écartée

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'Algérienne des Eaux Unité de distribution Setif sis à la zone d'activité de Setif près de Souk El Fadjr, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de dix mille dinars Algériens (10 000.00 DZD) auprès de la BADR numéro de compte bancaire : 00300697300320069 Agence 697-Setif.

Documents constitutifs de l'offre :

Les soumissionnaires doivent présenter trois (03) offres distinctes en trois exemplaires (une (01) originale et deux (02) copies), comportant un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sous trois plis séparés et ce comme suit :

- I. Dossier de candidature
- II. Offre technique
- III. Offre financière

Pour le détail des pièces constitutives se référer à l'article 11 de l'instruction aux soumissionnaires. Ces trois (03) offres sont mises chacune dans une enveloppe et sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant obligatoirement la mention suivante :

« Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales
N° 02/unité de Setif/2019 pour : « LA FOURNITURE ET LE TRANSPORT DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE AU PROFIT DE L'UNITE ADE DE SETIF REPARTIS EN DEUX LOTS DISTINCTS :
LOT N°1: PROTECTION DU CORPS
LOT N°2: PROTECTION DES PIEDS »

« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Évaluation des Offres »

La durée de préparation des offres est de vingt (21) et un jours calendaires à compter de la date de la première (1^{ère}) publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12:00 heures.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le jour même de la date limite de dépôt des offres à 13:00 heures

Les soumissionnaires y sont cordialement invitées.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois prenant effet à partir de la date de dépôt des offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

Midi Libre n° 3713 - Lundi 10 juin 2019 - Anep - 191 6013 048

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
NIF 99826019002719**

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°10/2019 paru sur les quotidiens *المغرب الأوسط* en date du 20/04/2019 et Midi Libre en date du 21/04/2019 relatif à la réalisation du projet cité ci-dessous. La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, prononce l'attribution provisoire du marché :

PROJET	Lot	Entreprise	ADRESSE	Note technique 30/60	Montant TTC DA	Délai	NIF de l'attributaire
Réalisation d'un tribunal à El OMARIA - Wilaya De Médéa-	Lot N° 03: Chauffage Central	REZGUI HAMID	CITE MELOUK AISSA BT C N 9 AIN BESSAM W DE BOUIRA	48.21	21.176.054.76	07 Mois	170100100200134

Remarque : la direction des équipements publics invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher à nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marches publics et des délégations de service public.

Un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation, à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marches publics et des délégations de service public.

Remarque : en cas de recours la commission des marchés de la wilaya est compétente d'examiner le recours

Midi Libre n° 3713 - Lundi 10 juin 2019 - Anep - 191 6012 969

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya D'Alger
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Mohammadia

**AVIS D'ADJUDICATION N°/2019
NIF : 41000200001608501028**

La commune de Mohammadia lance un avis d'adjudication pour l'opération suivante :

- Location d'un parking à étages à la cité Mohammadia.

Les adjudicataires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement de 3000 DA, au niveau du trésorier communal à partir de la 1^{ère} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le Bomop.

Les offres doivent être présentées sous deux enveloppes intégrées dans une enveloppe extérieure :

1^{ère} enveloppe contenant le dossier de candidature :

- La déclaration de candidature remplie datée et signée.
- La déclaration de probité remplie datée et signée.
- Demande manuscrite.
- Une copie du registre du commerce.
- Un reçu de paiement de 50.000,00 DA délivré par le trésorier et qui sera récupéré après un mois de l'attribution.
- Extrait de casier judiciaire.
- Extrait de rôle apuré.
- Copie du statut (pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale)
- Copie de la carte d'identité nationale ou bien permis de conduire.
- Le numéro d'identification fiscale NIF.
- Le numéro du compte bancaire.
- Capacité financière (moyens financiers justifiés par le bilan de la dernière année).

2^{ème} enveloppe contenant le dossier technique :

- La déclaration à souscrire.
- Le cahier des charges signé et paraphé dans toutes ses pages portant à la dernière page, la mention « Lu et accepté ».
- La lettre de soumission remplie datée et signée.
- La lettre d'engagement.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et portant que la mention suivante :

Monsieur le président de l'APC de Mohammadia
Bureau du secrétaire générale
Sis 632 logements Mohammadia

**AVIS D'ADJUDICATION N°/2019
Location d'un parking à étages à la cité Mohammadia.**

« à n'ouvrir que par la commission d'adjudication »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'offre doit parvenir à la date qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 11 h00.

L'ouverture des plis effectuée par la commission d'ouverture des plis le dernier jour de la préparation des offres à 11 h 00 au siège d'APC.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois augmentant de durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3713 - Lundi 10 juin 2019 - Anep - 191 6013 027

FOOTBALL, EQUIPE NATIONALE

Belmadi à la recherche de son équipe-type

A moins de dix jours de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, prévue en Égypte, le sélectionneur national Djamel Belmadi est actuellement à la recherche d'une équipe type solide sur tous les plans.

PAR MOURAD SALHI

La sélection nationale a entamé, hier, un autre cycle de préparation à Doha, au Qatar. Une autre étape de préparation qui diffère de celle effectuée la semaine dernière au Centre technique de Sidi Moussa, à Alger. Le regroupement de Doha, qu'abrite un centre de préparation érigé spécialement pour la prochaine Coupe du monde 2022, revêt une grande importance pour les joueurs et surtout pour le staff technique, à sa tête le technicien Djamel Belmadi. Ce dernier procède, à présent, aux choses sérieuses sur le plan technique ainsi que le choix des joueurs qui seront appelés à débiter le rendez-vous au Caire. Belmadi est attendu à dégager un groupe de 18 joueurs sur lesquels il comptera lors de ce rendez-vous. D'abord, le poste de gardien de but est très important pour une équipe. Djamel Belmadi ne songe peut-être pas à chambouler la hiérarchie, mais rien n'a été encore décidé. Le portier Raïs M'bolhi, qui a repris la plénitude de ses moyens, est bien parti pour être le Numéro 1. Pour le Numéro 2,



Azzedine Doukha est favori en raison de son expérience continentale (4 participations à la Can), alors qu'Oukidja prendra le Numéro 3 malgré son jeune âge. D'ici là, Belmadi va encore tester ses trois gardiens lors des deux matchs amicaux, prévus pendant le stage de Doha. La défense, ce compartiment qui constitue le maillon faible de la sélection nationale ces dernières années, doit être bien choisi. Sur le côté droit, Attal prend l'avantage sur Zeffane, alors que de la gauche, la concurrence s'annonce rude entre Farès et Bensebaïni. En tout cas, Belmadi ne fera pas jouer un élément d'une manière fortuite, mais tout se fait en fonction des besoins de l'équipe et des caractéristiques de l'adversaire. La charnière centrale qui souffre également depuis des années, soit depuis la retraite de Madjid Bouguerra, compte cette fois des éléments qui peuvent lui redonner sa

solidité. Il s'agit de l'expérimenté Rafik Halliche, Djamel Benlamri, qui a laissé de bonnes impressions lors des dernières rencontres de la sélection nationale, ainsi que Aïssa Mandi et Mahdi Tahrat. Tout dépendra du schéma tactique utilisé par le sélectionneur national.

Un peu plus devant, le coach hésite encore, surtout avec les blessures de Lekhal et Chita, la méforme de Bentaleb et Taider et le retour tardif d'une blessure d'Abeid. Le rappel de Guedioura et l'arrivée pour la toute première fois de Boudaoui et Belkebla permettra au coach d'apporter quelques changements concernant la récupération.

Pour ce qui est des côtés, Djamel Belmadi aura l'embarras du choix. La présence de Mahrez, Feghouli, Brahimi, Ounas et Belaïli, pousse Belmadi à trouver la bonne formule, en fonction, bien évidemment, du vis-

à-vis. Pour ce qui concerne l'attaque, Baghdad Bounedjah se taille la part de lion, même si Islam Slimani possède une certaine expérience sur le plan continental. Belmadi doit bien profiter de ce stage pré-compétitif à Doha pour faire le bon choix et dégager son équipe type.

M. S.

PARADOU AC

Le Zamalek veut Zakaria Naïdji

Après une belle saison en Ligue 1 sous les couleurs du Paradou, l'attaquant international algérien Zakaria Naïdji va certainement quitter l'Algérie durant ce mercato estival. D'après plusieurs médias en Égypte, l'équipe d'Al-Zamalek veut s'attacher les services du meilleur buteur du championnat la saison écoulée, l'équipe égyptienne voit en Naïdji un renfort de poids pour son attaque la saison prochaine et ne veut surtout pas refaire la même erreur qu'avec Baghdad Bounedjah. Les dirigeants du club égyptien espèrent trouver un accord avec le Paradou pour le transfert de l'attaquant de 24 ans et aussi convaincre Naïdji de jouer en Égypte la saison prochaine, lui qui ne manque pas de prétendants puisqu'il a quelques touches en Belgique également.

JS KABYLIE

Dumas

n'est pas en contact avec Ashdod

L'agent de Franck Dumas Karim Zinedine Fortas tient à démentir toute information faisant état de contacts entre l'entraîneur français et un club israélien.

Contrairement à ce qui a été annoncé par *Footmercato* et repris par plusieurs médias, Franck Dumas, qui a résilié officiellement son contrat avec la JS Kabylie hier, ne compte pas entraîner le club d'Ashdod.

APS

FEGHOULI

"On fera tout pour aller le plus loin possible"

Le milieu offensif de la sélection nationale, Sofiane Feghouli, a assuré, samedi, que l'équipe était armée de "beaucoup d'ambition" pour réussir sa Coupe d'Afrique des nations (Can 2019) qui se déroulera du 21 juin au 19 juillet en Égypte.

"L'équipe est concentrée, on va aller au Qatar avec un moral au beau fixe et beaucoup d'énergie positive. L'objectif est surtout de s'acclimater avec le temps qui fera en Égypte", a déclaré Feghouli à la presse à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène avant le départ pour le stage pré-compétitif de Doha.

Evoquant la Can 2019, le joueur de

Galatasaray a indiqué qu'il y "avait beaucoup d'ambition dans l'équipe nationale. Tout le monde est concentré sur son sujet pour rendre le peuple algérien heureux et fier de son équipe". "C'est une nouvelle CAN avec un nouveau staff technique. On fera tout notre possible pour aller le plus loin possible dans ce tournoi", a-t-il conclu.

L'équipe nationale de football vient de boucler un premier stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) consacré à l'aspect physique. La seconde partie de préparation se déroulera à Doha avec au menu deux matchs amicaux prévus

au stade d'Al-Sadd : le 11 juin face au Burundi et le 16 contre le Mali.

Au Qatar, Belmadi aura l'occasion de parfaire l'aspect technico-tactique et éventuellement dégager le Onze type, appelé à jouer les matchs de la Can. Les Verts s'envoleront pour Le Caire le 18 juin à bord d'un avion spécial de la compagnie nationale Air Algérie.

A la Can 2019, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Sénégal, le Kenya et la Tanzanie. Les Verts entreront en lice le 23 juin face au Kenya, avant de défier le Sénégal le 27 puis la Tanzanie le 1^{er} juillet.

HAKIM MEDANE

"Il y a une très bonne ambiance"

Le manager général de l'équipe nationale, Hakim Medane, nous a parlé à l'arrivée de l'équipe nationale à Doha sur l'ambiance au sein du groupe

alors que des rumeurs insistantes d'un incident n'a fait que gonfler durant le week-end.

En effet, partie des réseaux sociaux, une folle

rumeur d'un incident avec le sélectionneur à qui on aurait caché une visite impromptue impliquant Atal à Sidi Moussa, a failli donner lieu à un

démenti mais finalement, Medane nous a expliqué qu'il n'y a rien eu de particulier et que l'ambiance est au beau fixe.



www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : • Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution • Evalue le positionnement de la société sur le marché, • Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, • Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, • Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing • Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée • Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients • Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, • Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) • Veille à la diffusion des supports d'information, • Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... • Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits • Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes • Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels • Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes • Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, • Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner • Pilote et met en œuvre la politique commerciale • Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services • Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires • Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences • Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... • Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées • Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client • Elabore les stratégies de ventes offensives • Assure la mise en œuvre des techniques de ventes • Met en place un réseau de distribution • Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution • Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire • Développe et suit les grands comptes • Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques • Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs • Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants • Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs	• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures • Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs • Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction • Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : • Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste • 10 ans d'experience • Sens de communication • Capacité de négociation et de persuasion • Force de persuasion • Rigueur, adaptabilité et mobilité • Compétences managériales • Sens de l'analyse • Raisonnement inductif et déductif • Doté d'esprit positif et créatif • Focalisé sur les résultats • grande résistance à la pression • Capacité de détecter et de gérer les problèmes • Maîtrise du français et de l'outil informatique • Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : • LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : • Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : • Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas • Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs • Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. • Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports • Etablissement des documents liés au mode de transport • Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise • Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement • Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi • Rapprochement fin de mois avec la comptabilité • Tenue à jour des documents de gestion logistique • Gérer les réclamations clients. Profil : • Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. • 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : • Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : • Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. • Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE • Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société • Montage et mise en forme du processus HSE • Management et Pilotage du Processus de HSE. • Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. • Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord • Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. • Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : • Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle • Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. • Expérience minimale 02 ans	• Expérience sur un poste similaire souhaitée • Dynamique • disponible Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : • Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: • Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; • Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. • Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. • Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. • Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. • Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. • Supervise et contrôle la gestion des agences. • Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. • Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. • Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum • Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives • Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus • Maîtrise parfaite de l'outil informatique • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles • vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public • Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : Alger Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT) Missions : • Rattaché au Responsable HSE • Coordinateur des structures de sûreté interne des agences • Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales • Coordonner les relations de la société de gardiennage • Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances • Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. • Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail • S'assurer de la mise en application des mesures de prévention Compétences : • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum • Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives • Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus • Maîtrise parfaite de l'outil informatique • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. • disponible	Lieu de travail : Alger. Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES Descriptif de poste: • Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis • Commercialiser la prestation transport logistique. • Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers • Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) • Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale • Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport • Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division • Veille permanente de la concurrence au niveau local et national • Reporting... Capacités et expérience souhaitées: • Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum • Formation en logistique internationale ou commerce internationale • Au minimum 2 ans d'expérience • Persévérance, bon relationnel • Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. Lieu du travail: • Alger Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES Missions: • Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise • Analyse financière régulière. • Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise • Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, • Suivre les facturations, le recouvrement, • Assurer le reporting mensuel/budget, • Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, • Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, • Autoriser le paiement des fournisseurs • Suivi de la gestion des stocks Profil : • Expérience requise • Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste • Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée Diplôme requis • Licence en finances Compétences • Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) • Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) • Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques • Très bonnes connaissances en finances • D'excellentes compétences interpersonnelles • Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité • Aptitude aux présentations fréquentes • Aptitudes à la communication verbale et écrite, • Capacités de définir des priorités et respecter les délais • Très bon sens de l'organisation, • Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement • Excellent niveau dans la résolution des problèmes • Compétences en informatique Lieu de travail principal : • Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET
---	---	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Merguez aux pommes de terre



Ingrédients :
8 merguez
5 cl d'huile d'olive
2 c. à soupe de concentré de tomate
1 gousse d'ail écrasée
1 demi-cuillerée à café d'harissa
1 pincée de cumin
1 pincée de piment doux
500 g de pommes de terre
4 œufs
Sel, poivre noir moulu

Préparation :
Dans une cocotte, mettre l'huile à chauffer. Ajouter le concentré de tomate, l'harissa, le cumin, l'ail écrasé et le piment doux. Verser 5 dl d'eau. Porter à ébullition. Saler. Eplucher les pommes de terre. Les couper en petits cubes. Couper les merguez en 2. Ranger les pommes de terre dans un plat allant au four. Saler. Répartir les merguez. Couvrir avec la sauce tomate. Cuir à four chaud durant 30 à 40 minutes. Ajouter un peu d'eau pendant la cuisson si nécessaire. 5 min avant le terme de la cuisson, casser les œufs à la surface. Remettre au four pour les cuire.

Pain perdu de mon enfance



Ingrédients :
1 pain rassis
2 œufs
2 c. à soupe de sucre en poudre
1 sachet de sucre vanillé
2 verres de lait
1 noisette de beurre ou 1 c. à soupe d'huile

Préparation :
Coupez 6 tranches de pain rassis d'environ 1,5 cm d'épaisseur. Dans un saladier, battez en omelette les œufs entiers. Ajoutez alors le sucre en poudre, le sucre vanillé et le lait. Fouettez à nouveau jusqu'à obtenir un mélange homogène. Faites tremper le pain dans cette préparation afin de bien l'imbibier. Retournez les tranches de chaque côté jusqu'à ce qu'elles aient absorbé tout le liquide. Faites chauffer le beurre ou l'huile dans une poêle et faites-y dorer les tranches de pain sur chaque face pendant 5 minutes. Servez le pain perdu bien chaud, saupoudré de sucre ou accompagné d'une glace vanille et de morceaux de fruits

ACCOMMODER DU PAIN RASSIS

Pain perdu... un mets à redécouvrir

Au petit-déjeuner, au goûter ou en dessert, le pain perdu se consomme à toute heure. Mets gourmand et économique, le pain se conjugue à toutes les sauces et il n'est pas rare de retrouver le pain perdu parmi les spécialités pâtisseries des restaurants gastronomiques.

Le pain perdu, qu'est-ce que c'est ?

Qui dit pain perdu, dit forcément pain rassis trempé dans du lait et des œufs, puis frit à la poêle ou doré au four avec du beurre. C'est une recette de récupération, idéale pour ne pas jeter des morceaux de pain rassis et en faire des merveilles.

Comment préparer le pain perdu ?

Rien de plus simple : il suffit de mélanger les œufs avec le lait et laisser le pain s'imbibber de cette préparation liquide. Selon que vous utilisiez un four ou que vous préférerez la poêle, le beurre s'emploiera alors de façon différente.
- Au four, on posera les morceaux de beurre directement sur le pain perdu à dorer.
- Dans l'autre cas, le beurre sera préalablement fondu dans la poêle avant d'y ajouter le pain imbibé de lait et d'œuf.

Variations des plaisirs en toute simplicité

A cette préparation viennent souvent se mêler différentes épices, de la cannelle à la cardamome, en passant par la vanille et la badiane, qui relèvent les saveurs du pain perdu... Zestes de citron ou d'orange se marient également parfaitement au mélange, et confèrent au mets un goût plus fruité. Sans oublier le chocolat, le caramel et les fruits entiers...
Nombreux sont les cuisiniers qui utilisent le pain perdu pour en faire un pudding, sucré bien sûr, mais également salé, en utilisant tous types de fromages, ou encore des tomates ou du poisson. Le pain perdu est donc un plat facile à adapter et à varier selon son humeur, son goût et les ingrédients dont on dispose !



Petite histoire du pain perdu

Plat du pauvre à l'origine - réalisé à partir de pain rassis, lait, œufs, sucre et beurre - le pain perdu est revisité depuis par les plus grands chefs. Mais pourquoi avoir choisi le nom de pain perdu ? L'explication se trouve du côté du pain lui-même - il ne pouvait plus être consommé, il était donc perdu -. Il faut également savoir que ce pain partait aux animaux. Il était alors mis dans des grands sacs en toile tressée serrée utilisés pour la farine. Les gens récupéraient ce pain appelé - pain de 1 kg ou miche -. Toujours est-il que toutes les régions se sont parfaitement bien appropriées cette recette, en lui ajoutant quelques variantes bien à elles. Une recette à succès qui a même réussi à s'installer dans les assiettes de tous les pays du monde !

Pain doré, french toast, torrija... une histoire de pain

Il porte différents noms selon les pays. Au Canada, on parle de - pain doré -, accompagné de sirop d'érable. Dans certaines régions de France vous le retrouverez sous le nom de - pain doré -.



En Normandie on retrouve une sorte de pain perdu, le pain perdu à la normande. C'est un pain perdu flambé avec du pommeau de Normandie. En Angleterre on le nomme le - French toast -. On le savoure aussi en Espagne où il est reconnu sous le nom de - torrija -. Il est nommé - croûte dorée - en Suisse. Au Portugal, où il est appelé - rabanadas -.

Les Turcs aussi ...

En Turquie, il est consommé notamment au petit déjeuner appelé - Kızartma Ekmek - mais sa recette ne contient pas de lait, seulement des œufs contrairement à la recette française. Une autre différence est que le pain perdu est cuit dans de l'huile et non du beurre. Les Turcs l'apprécient accompagné de différentes confitures.

Trucs et astuces

Cuisiner avec de l'ail



Selon la façon dont vous le cuisinez, l'ail sera plus ou moins fort : l'ail coupé est plus doux que l'ail haché, lui-même plus doux que l'ail écrasé. Cependant, l'ail écrasé est plus digeste.

Enlever facilement les relents de l'ail



- Sur un couteau : lavez-le à l'eau froide.
- Sur la planche à découper : frottez-la avec du gros sel.
- Sur les mains : frottez-les avec du persil.
- Dans la bouche : buvez du jus de citron frais.

Zeste de citron sans amertume



Vous avez incorporé du zeste de citron dans votre recette et vous y décelez de l'amertume ? C'est que vous avez coupé trop de peau blanche. C'est elle qui est responsable de l'amertume.

Coriandre : ne pas jeter les vieilles graines



Si vous avez des graines de coriandre qui ont perdu de leur saveur. Plantez-les dans un pot en en écrasant l'une ou l'autre et arrosez-les régulièrement.

Mots Fléchés N°3714

formulerait différemment débauché	↓	couperai en morceaux habillés	↓	souple emploi de vedette	↓	énormité retranche	↓	roue de poulie catastrophes	↓	conduisit	↓	certifieras vieux	↓
↓		↓		↓		↓		↓		poteau de navire lettre grecque	→		
luxuraient fera des bulles	→									↓			
↓										↓			
malique	→					parodiais	→			↓			
genre de ramier	→					support de quille	→						
↓						↓							
				restera ouverte divinité féminine	↓			mot d'hypothèse vieilles charmes	→			mot de liaison	→
copiera en fraude	→	marque du temps tendra	→							page de canard bloqué	→	autre do	→
↓		↓						petite nappe jaunisses	→	↓		pièce de transmission	→
bramer	→					babiole cours turinois	→					devoir de scout arme de Cupidon	→
souriant	→			échelonnerais juste	→								
↓				↓									
poisson rouge	→					d'accord	→			unité de surface crème de tanneur	→		
↓						↓				↓			voiture
maigre	→					traditions	→						
↓								reconvertit jurèrent	→				
cordage de mât	→	filets d'eau forêt d'Asie	→			chapelet défaut de programme	→					parcours écrasait	→
↓		↓				↓						↓	
				fonder vallée inondée	→							gaz intestinal nobles anglais	→
condiment liquide	→	ficelle obscur	→					crotté point cardinal	→				exécuta
↓		↓						↓					↓
										sport sur le green grande soif	→		mot
avala tout cru couloir de navire	→					souhaitait cheminés	→						↓
↓						↓							
				chaîne de télé mot de philo	→					énoncée délire de berger	→		
élément pour serrure	→	demeure note de diapason	→					attitude du corps astate en chimie	→	↓		sa fièvre fait courir	→
↓		↓						↓				↓	
				enjolivais	→								
pièce de vaisselle	→									créature	→		

SUDOKU

N°3714

SOLUTION SUDOKU

N°3713

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3713

			2	8		3		
			6		3	2		1
			5			9		6
1					2	5		
7								3
		6	3					4
4		9			1			
8		3	4		7			
		1		3	6			

5	3	2	7	4	6	8	1	9
9	7	1	5	3	8	2	4	6
6	4	8	2	1	9	7	5	3
4	1	5	8	7	3	9	6	2
7	9	6	4	2	1	3	8	5
8	2	3	9	6	5	4	7	1
1	8	4	6	9	2	5	3	7
2	6	7	3	5	4	1	9	8
3	5	9	1	8	7	6	2	4

■	P	■	A	■	M	■	M	■	A	■	R	■	T
C	H	E	V	R	E	P	I	E	D	■	O	R	E
■	A	R	A	I	R	E	■	O	P	T	E	R	■
S	C	O	R	E	■	T	E	M	P	L	I	E	R
■	O	D	E	U	R	■	R	A	T	E	■	L	E
A	C	E	■	S	A	P	E	R	A	I	S	■	U
■	H	E	L	E	R	A	■	T	I	N	T	E	R
L	E	S	A	■	E	P	A	R	S	■	O	R	S
■	R	■	T	O	M	A	T	E	■	C	R	I	■
M	E	R	I	T	E	■	O	S	E	R	E	N	T
■	■	E	T	E	N	D	U	■	B	I	S	E	R
D	E	C	U	■	T	I	T	R	E	S	■	S	I
■	V	I	D	E	■	U	S	I	N	E	R	■	M
R	A	T	E	L	E	R	■	V	I	S	E	R	A
■	C	E	■	A	P	N	E	S	■	T	A	N	■
B	U	R	I	N	E	S	■	T	O	A	S	T	■
■	A	■	U	S	A	■	S	T	E	P	P	E	■
E	T	A	L	■	U	R	E	E	■	P	E	R	S
■	I	N	E	R	T	E	■	E	G	O	■	A	I
M	O	T	■	U	R	G	E	■	A	S	S	I	S
■	N	E	T	T	E	■	S	K	I	E	U	S	E

Jupiter et ses lunes visibles en juin avec de simples jumelles

Jupiter, la patronne du système solaire, sera visible du crépuscule jusqu'au lever du Soleil durant tout le mois de juin. Le 10 juin, aujourd'hui, sera néanmoins la meilleure période pour observer la géante.

La planète se placera en effet en opposition. Autrement dit, Jupiter, la Terre et le Soleil seront parfaitement alignés, permettant ainsi d'éclairer pleinement la géante de gaz.

Une paire de jumelles ou un télescope sont bien évidemment recommandés. Si les conditions sont bonnes, les plus grosses lunes de Jupiter – Ganymède, Callisto, Io, et Europe – pourraient même être visibles. De même que



les célèbres grandes bandes nuageuses qui caractérisent si bien la planète.

La Nasa note par ailleurs que Mars et Mercure apparaîtront également très proches l'une

de l'autre après le coucher du Soleil les 17 et 18 juin prochain. Pour les observer, il vous faudra simplement lever les yeux à quelques degrés au-dessus de l'horizon.

780 millions de km du Soleil

Rappelons qu'une équipe d'astronomes de l'université de Lund, en Suède, a récemment tenté de retracer le parcours de

Jupiter, d'il y a 4,5 milliards d'années à nos jours. Ils ont alors découvert que la géante avait en fait changé de place au cours de son évolution. Si la planète se positionne aujourd'hui à environ 780 millions de km du Soleil, elle se plaçait en effet à une distance quatre fois plus éloignée peu après la formation du système solaire. Toujours concernant l'actualité du système jovien, on rappelle que la Nasa prépare sa prochaine mission – Europa Clipper. L'agence américaine va concentrer ses recherches sur la lune Europe, cherchant à déterminer si la lune glacée pourrait ou non abriter des conditions propices à la vie. Au cours de sa mission, l'orbiteur effectuera 45 survols de la lune à des altitudes d'approche variant de 2.700 km à 25 km au-dessus de la surface. Son lancement n'est en revanche pas prévu avant 2022.

Les abeilles peuvent associer des symboles à des nombres



Il y a tout juste un an, une équipe de scientifiques de l'université RMIT de Melbourne, en Australie, nous révélait que les abeilles peuvent comprendre la notion de zéro. La même équipe de chercheurs nous dévoilait en février dernier que ces insectes étaient également en mesure de résoudre des additions et des soustractions simples. Une nouvelle

étude, toujours signée de la même équipe, nous apprend aujourd'hui que les abeilles sont capables d'associer des symboles avec des nombres. Tout comme vous pourriez, par exemple, associer le chiffre 2 avec la quantité correspondante. Nous sommes la seule espèce à avoir mis au point des systèmes de symboles pour représenter les nombres.

Comme les chiffres arabes, par exemple. Mais nous ne sommes pas les seuls à "comprendre" le principe. Les primates, ou même certains oiseaux en sont également capables. Mais jusqu'à présent, aucun invertébré n'avait démontré de telles capacités. C'est désormais chose faite. Et encore une fois, ce sont les abeilles qui font le show.

Un niveau sophistiqué de capacités cognitives

Nous prenons ce genre de notion comme acquise, mais être capable de reconnaître ce que représente - 4 - nécessite en réalité un niveau sophistiqué de capacités cognitives.

Pour cette étude, les chercheurs ont formé deux groupes d'abeilles. Chacun dans un labyrinthe en forme de Y. Le premier groupe a été entraîné à faire correspondre une lettre à plusieurs symboles. De la même manière que le chiffre - 5 -, pour l'Homme, peut être représenté par cinq arbres, ou cinq pommes. Ce ne sont que des exemples. Le second

groupe a de son côté été formé à l'inverse, associant une certaine quantité à un symbole précis.

Il est alors ressorti que les deux groupes, en plus d'avoir compris le principe de base, étaient capables d'inverser ce qu'il fallait faire lorsqu'on les testait avec l'expérience opposée.

Les résultats montrent que les abeilles domestiques ne sont pas au même niveau que les animaux qui ont pu apprendre les symboles en tant que nombres et effectuer des tâches complexes. Mais les résultats ont des implications sur ce que nous savons sur l'apprentissage, l'inversion des tâches et sur la manière dont le cerveau crée des connexions et des associations entre les concepts. Découvrir comment des cerveaux miniatures peuvent saisir ces habiletés numériques complexes nous aidera à comprendre comment la pensée mathématique et culturelle a évolué chez les humains et, éventuellement, chez d'autres animaux.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

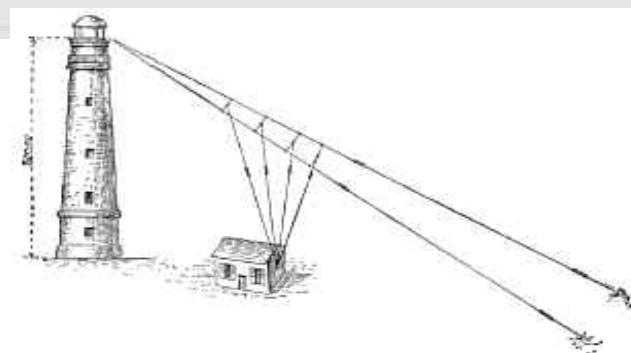
RADIOPHARE

Inventeur : André Blondel

Date : 1911

Lieu : France

Un radiophare, ou radiobalise est un émetteur radio situé en un lieu connu, qui émet un signal radio continu ou périodique contenant une quantité limitée d'information (par exemple une information d'identification ou sa position) sur une fréquence radio donnée. Il peut être implanté sur une station terrestre, un bateau-feu ou une plate-forme en mer.



SISTER ACT



21h00



La chanteuse Deloris Van Cartier se produit sans grand succès dans un casino appartenant à son amant, le truand Vince LaRocca. Un jour, Deloris le voit abattre un employé gênant. Horrifiée, elle s'enfuit. Se sentant menacée, elle sollicite la protection de la police, qui décide de la cacher dans un couvent. Là, sous le nom de sœur Mary Clarence, l'active jeune femme va reprendre peu à peu en main la chorale de la communauté.

BALADE ENTRE LES TOMBES



21h00



En 1991, Matt Scudder, policier alcoolique, tue accidentellement un passant au cours d'une fusillade. En 1999, devenu détective privé sans licence, Matt est contacté par Peter Kristo, rencontré aux alcooliques anonymes. Celui-ci lui présente son frère, Kenny, un dealer, dont la femme a été enlevée. Le criminel, qui ne veut pas faire appel à la police, demande à Scudder de travailler pour lui. Il lui apprend alors que sa femme a été tuée par les kidnappeurs et qu'il veut se venger.

MEURTRES AU PARADIS



21h00



Jack Mooney et son équipe continuent d'enquêter sur le meurtre de Tiana Palmer, la reine de la fête du village qui a été poignardée à bord de son petit bateau. Durant les recherches, Florence et Patrice sont pris pour cible par un mystérieux tireur. La jeune sergente de police est atteinte à l'estomac. Elle parvient à prévenir JP Hooper, qui tente de lui porter secours.

UN CRIME AU PARADIS



21h00



Au début des années 80, Jojo exploite une ferme, Le Paradis. Sa femme, Lulu, alcoolique et acariâtre, lui rend la vie infernale, sabotant son travail ou l'humiliant en public. Jojo n'en peut plus. Mais il ne veut pas divorcer, de peur de perdre le domaine, et il refuse d'éliminer Lulu... pour ne pas finir guillotiné ! L'apparition télévisée de maître Jacquard, un avocat qui obtient l'acquittement de tous ses clients, lui donne une idée.

LA SELECTION
DU MIDI LIBRE

UN HOLD-UP EXTRAORDINAIRE



21h00



Dans le cabaret de Hong-Kong où elle travaille, la jeune danseuse Nicole Chang est approchée par deux escrocs, Harry Dean et Émile Fournier, qui lui proposent de gagner facilement 5.000 dollars. Pour cela, elle doit accepter de devenir leur complice dans la réalisation d'un plan crapuleux. Harry compte tirer parti de la saisissante ressemblance de Nicole avec l'épouse défunte d'Ahmad Shahbandar, l'homme le plus riche du monde. Grâce à ses services, l'escroc projette de dérober un buste d'une très grande valeur dans l'appartement du milliardaire à Dammuz.

6 JUIN 44, À LA LUMIÈRE DE L'AUBE



21h00



Retour sur l'épopée qui a changé le cours de la Seconde Guerre mondiale, de la préparation du débarquement en Normandie jusqu'à la libération de Paris. Dès janvier 1944, l'organisation du D-Day débute en Angleterre sous le nom d'opération Overlord. Un secret bien gardé par les Alliés pour surprendre l'ennemi allemand et le leurrer jusqu'à la date du débarquement. Le 6 juin 1944, 7 000 navires et 130 000 hommes traversent la Manche en direction des côtes normandes.

LE MEILLEUR PÂTISSIER PROFESSIONNEL : LE CHOC DES NATIONS



21h00



Douze brigades internationales ont participé à cette prestigieuse compétition culinaire. Ce soir, il n'en reste plus que deux. Pour leur tout dernier duel, ces équipes professionnelles s'affrontent sur un thème à double face : Ange et démon, toujours sous l'expertise des chefs Cyril Lignac, Pierre Hermé et Benoît Blin. Qui montera sur la plus haute marche et succédera à la redoutable brigade de Mori Yoshida, qui avait remporté haut la main la précédente édition ?

INGRID CHAUVIN : NOTRE COMBAT POUR ADOPTER



21h00



Déjà parents d'un petit Tom, âgé de 3 ans, la star du petit écran et son mari ont obtenu, il y a quatre ans, l'agrément pour une adoption. Chez elle, sur le tournage du feuilleton «Demain nous appartient», l'espoir de recevoir une bonne nouvelle ne la quitte pas. Mais aura-t-elle cette chance ? Pour mieux comprendre le processus d'adoption, à la fois porteur de joie mais aussi d'inquiétudes et d'obstacles, Ingrid Chauvin est partie à la rencontre de spécialistes et de Français qui nourrissent le même rêve qu'elle.

BRAD PITT

ANGELINA JOLIE BLOQUE LE DIVORCE, IL PERD PATIENCE...

Fatigué et lassé de la procédure de divorce, Brad Pitt a lancé un ultimatum à Angelina Jolie pour qu'elle signe les papiers du divorce sous peine de "sanctions financières". Ainsi, une source a confié au Sun : "Il veut juste que

tout soit réglé, en réalité, cela aurait pu être il y a plus d'un an, mais elle ne lâche pas." Pourquoi Angelina Jolie bloque-t-elle le divorce ? Contre toute attente, il semblerait qu'elle serait désormais prête à tout pour reconquérir Brad Pitt. Ainsi,

une source confie au magazine The Blast : "Elle aimerait qu'ils redeviennent une famille (...) C'est pourquoi elle rend les choses si difficiles pour Brad avec chaque détail de leur divorce."



ROBERT DE NIRO

EN PLEIN DIVORCE : SON EX-FEMME RÉCLAME LA MOITIÉ DE SA FORTUNE

Le dernier chapitre de l'histoire de Robert de Niro et Grace Hightower est à l'image de ce qui a précédé : tumultueux. Robert de Niro a demandé le divorce le 13 décembre 2018. Depuis, les deux ex-époux se livrent une guerre sans pitié, d'abord pour leurs enfants : parents d'un fils autiste, Elliott (21 ans), et d'Helen Grace (7 ans). Grace et Robert se disputent la garde de leurs deux enfants.

DENNIS DAY

MORT DE DENNIS DAY (MICKEY MOUSE CLUB) : LE CORPS DU CHANTEUR RETROUVÉ DÉCOMPOSÉ

Le 7 juin 2019, TMZ.com signalait que le corps de Dennis Day, ancien membre du Mickey Mouse Club, avait été retrouvé dans un état de décomposition avancé, deux mois après sa mort. Il avait 76 ans. Dennis n'avait que douze ans lorsqu'il a commencé à apparaître dans la troupe du Mickey Mouse Club, en 1955.

Fadjr	03h38
Dohr	12h47
Asr	16h38
Maghreb	20h09
Icha	21h49

RÉPRESSION DES SAHRAOUI À SMARA

LE POLISARIO SAISIT LES INSTANCES DE L'ONU

Le Front Polisario a saisi les instances de l'Onu suite à la répression brutale de jeunes Sahraouis à Smara par les forces de sécurité marocaines, alors qu'ils fêtaient la libération du détenu politique sahraoui, Salah Abdallah Lebsir.

Le représentant du Front Polisario auprès de l'Onu, Mohamed Sidi Omar, a adressé samedi une lettre de dénonciation au chef de la Minurso, Colin Stewart, aux sous secrétaires adjoints de l'Onu en charge des affaires politiques et des opérations de maintien de la paix et aux membres du Conseil de sécurité.

Les forces de l'ordre marocaines et des agents paramilitaires ont fait preuve d'une "barbarie qui parle d'elle-même et se passe fort bien de tout commentaire", a dénoncé le diplomate qui a accompagné sa lettre d'un enregistrement vidéo montrant des jeunes sahraouis brutalisés par les forces de sécurité marocaines.

"Malheureusement, ces pratiques terroristes sont perpétrées dans un black-out médiatique total" imposé aux territoires sahraouis occupés où des journalistes et défenseurs des droits de l'homme sahraouis sont "persécutés et détenus de façon arbi-



traire", a-t-il déploré. M. Sidi Omar a cité le cas de Nezha El Khalidi, arrêtée le 4 décembre 2018, alors qu'elle diffusait, en direct sur Facebook, une scène de rue au Sahara occidental occupé dénonçant la répression des manifestants sahraouis.

Rappelant les recommandations du secrétaire général de l'Onu dans son dernier rapport sur le Sahara occidental, le représen-

tant sahraoui a souligné l'urgence de mettre en place une surveillance indépendante des droits de l'homme dans les territoires occupés. Dans ce rapport, le chef de l'Onu a estimé qu'"une surveillance indépendante, impartiale, globale et durable de la situation des droits de l'homme est nécessaire pour garantir la protection des sahraouis" dans les territoires occupés. Le diplo-

mate affirme qu'"il est devenu impératif que l'Onu, par le biais de sa mission sur le terrain, prenne les mesures nécessaires pour mettre fin aux brutalités et l'impunité des autorités marocaines" qui violent les droits humains fondamentaux des sahraouis dans les territoires occupés. "Notre peuple a beaucoup souffert et sa patience et confiance dans le processus de

paix des Nations unies s'épuisent de jour en jour", indique-il.

MERCATO

Naples inclut Ounas pour avoir Farès

La direction de Naples aurait proposé d'inclure l'attaquant algérien, Adam Ounas, dans le deal avec les responsables de SPAL pour boucler l'arrivée de son coéquipier en sélection, Mohamed Farès, lors de ce mercato d'été selon les informations du quotidien régional *Chroniques de Naples*.

Les Napolitains suivent le défenseur algérien depuis deux saisons maintenant et les prestations de ce dernier lors de la deuxième partie de saison aurait définitivement convaincu les responsables du Napoli. Mohamed Farès est lié au Hellas Vérone jusqu'en juin 2021, il avait été prêté avec une option d'achat à SPAL. Les responsables de ce dernier devraient bientôt le transférer définitivement pour le céder ensuite à l'un des nombreux prétendants. L'arrière gauche de la sélection nationale pourrait donc venir concurrencer son compatriote, Faouzi Ghoulam, en club notamment avec le départ certain de Mário Rui. L'autre Algérien de ce deal, Adam Ounas, est quant à lui proposé dans beaucoup de négociations du club de Naples avec d'autres directions italiennes.

MONDIAL 2019

JAOUAD SYOUD RÉALISE LES MINIMA B DU 200M ET 400M 4 NAGES

L'Algérien Jaouad Syoud a réalisé les minima B du 200m et 400m 4 nages des prochains Championnats du monde de natation hier à l'occasion du meeting international de Monaco comptant pour le circuit Mare Nostrum. Vainqueur du 400m nage libre avec un chrono de 4:24:21, Syoud établit un nouveau record d'Algérie. Il a devancé sur le podium le Sud Africain Joshua Patrick Dannhauser (4:35.91) et l'autre algérien et

ancien détenteur du record national, Ramzi Chouchar (4:36:36).

Concernant le 200m 4 nages, le pensionnaire du Cercle Nautique Chalonnais (France) a terminé à la 5e position de la finale A avec un temps de 2:03:81.

Grâce à ces deux performances, Syoud réalise les minima B du prochain rendez-vous mondial au même titre que ses compatriotes Oussama Sahnoune et Souad Cherouati.

A rappeler que Syoud s'est illustré au mois de mars dernier en battant le record d'Algérie du 200m papillon, en grand bassin (50 mètres), à Debrecen (Hongrie).

Concernant les Mondiaux 2019, le gotha mondial de la natation se donne rendez-vous à Gwangju (Corée du Sud) pour une 18e édition prévue du 12 au 28 juillet prochain.

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

89 PERSONNES SECOURUES

Quatre-vingt-neuf personnes, dont 88 supporters et un policier, blessés avant, pendant et après la finale de la Coupe d'Algérie, ont été secourues par les services de la Protection civile, dans le cadre de la couverture sanitaire et sécuritaire assurée pour cet événement sportif, qui a réuni, samedi, le CR Belouizdad (CRB)

et la Jeunesse sportive de Béjaïa (JSMB) au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a-t-on appris des services de la Protection civile. Sur les 89 personnes secourues, 71 supporters ont été secourus au niveau du poste médical avancé mis en place au stade, suite à des blessures à l'intérieur du stade et 11 parmi ces

supporters blessés ont été tous évacués vers les hôpitaux de la ville, a indiqué la cellule de communication et d'information de la Protection civile.

Un policier et 16 supporters blessés, en dehors de l'enceinte sportive, ont également été évacués vers les hôpitaux de Blida.

A noter que les services de la

Protection civile ont mobilisé plus de 250 agents, tous grades confondus, renforcés de 2.500 agents de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, pour la sécurisation de la finale de la Coupe d'Algérie qui a vu le sacre du CR Belouizdad aux dépens du JSMB.